



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RAA INDRE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°36-2019-024

PUBLIÉ LE 19 AVRIL 2019

Sommaire

DIRECCTE Centre Val de Loire

36-2019-04-14-001 - récépissé de déclaration d'un organisme de services à la personne n° SAP520304742 - 911.NET - M. Godefroy BILLOT - VILLERS LES ORMES (1 page) Page 3

Direction Départementale des Territoires de l'Indre

36-2019-04-04-006 - Arrêté portant ouverture de l'enquête publique préalable à l'autorisation environnementale unique et à la déclaration d'intérêt général, au titre du Code de l'Environnement, sur la demande présentée par Monsieur Vandaele, président de la Communauté de Commune Val de l'Indre – Brenne, à VILLEDIEU SUR INDRE (4 pages) Page 5

Préfecture de l'Indre

36-2019-04-12-001 - Arrêté classement office de tourisme Pays de George Sand (1 page) Page 10

36-2019-04-17-001 - Arrêté du 17 avril 2019 portant fixation de la date limite de dépôt, par les listes de candidats, auprès de la commission de propagande du département de l'Indre, des documents à envoyer aux électeurs à l'occasion de l'élection des représentants au Parlement européen du 26 mai 2019 (2 pages) Page 12

36-2019-04-12-002 - Arrêté portant modification arrêté du 19 février 2019 membres commissions contrôle listes électorales du département de l'Indre (44 pages) Page 15

36-2019-04-11-001 - Décision de délégation de signature n° 2019-15 de Mme PIED (2 pages) Page 60

36-2019-03-25-007 - Décision portant délégation de signature (1 page) Page 63

36-2019-03-25-005 - Décision portant délégation de signature (1 page) Page 65

36-2019-03-25-006 - Décision portant délégation de signature (1 page) Page 67

36-2019-03-25-008 - Décision portant délégation de signature (1 page) Page 69

36-2019-03-25-009 - Décision portant délégation de signature (1 page) Page 71

36-2019-03-25-010 - Décision portant délégation de signature (1 page) Page 73

36-2019-03-25-011 - Décision portant délégation de signature (1 page) Page 75

36-2019-03-25-012 - Décision portant délégation de signature (1 page) Page 77

36-2019-03-21-004 - Décision portant nomination d'un régisseur (2 pages) Page 79

36-2019-04-17-004 - interdiction PL rassemblements festifs du 25-04 au 07-05 (2 pages) Page 82

36-2019-04-17-005 - Interdiction rassemblements festifs 25-04 au 07-05 (2 pages) Page 85

36-2019-04-16-001 - Arrêté du 16/04/2019 portant modification de l'arrêté préfectoral du 27 novembre 2018 portant extension de l'agrément de l'établissement d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière dénommé Auto-Ecole AB Formation 23 Place des Halles 36600 VALENCAY (2 pages) Page 88

DIRECCTE Centre Val de Loire

36-2019-04-14-001

récépissé de déclaration d'un organisme de services à la
personne n° SAP520304742 - 911.NET - M. Godefroy
BILLOT - VILLERS LES ORMES



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'INDRE

*DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES,
DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION,
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI DU CENTRE-VAL DE
LOIRE
UNITÉ DÉPARTEMENTALE DE L'INDRE*

**Récépissé de déclaration
d'un organisme de services à la personne
enregistré sous le N° SAP520304742**

Vu le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5;

Le préfet de l'Indre

Constata :

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la DIRECCTE - unité départementale de l'Indre le 14 avril 2019 par Monsieur Godefroy BILLOT en qualité de dirigeant pour l'organisme « 911.NET » dont l'établissement principal est situé 6 RUE DE L'EGLISE 36250 VILLERS LES ORMES et enregistré sous le N° SAP520304742 pour les activités suivantes :

Activité(s) relevant uniquement de la déclaration (mode prestataire) :

- Assistance administrative à domicile

Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L.7233-2 du code du travail et L.241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour du dépôt de la déclaration sous réserve des dispositions de l'article R.7232-18 du code du travail.

Le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-20 à R.7232-22 du code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Châteauroux, le 14 avril 2019

Pour le préfet et par délégation,
Pour le responsable de l'unité départementale de l'Indre
de la DIRECCTE Centre Val de Loire.

La directrice adjointe,

Cité Administrative
CS 60607
36020 CHATEAUX Cedex

Pascale RUDEBAUD

Direction Départementale des Territoires de l'Indre

36-2019-04-04-006

Arrêté portant ouverture de l'enquête publique préalable à l'autorisation environnementale unique et à la déclaration d'intérêt général, au titre du Code de l'Environnement, sur la demande présentée par

Monsieur Vandaele, président de la Communauté de Commune Val de l'Indre – Brenne, à VILLEDIEU SUR INDRE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES DE L'INDRE
Service Planification, Risques, Eau, Nature

ARRETE n° du
portant ouverture de l'enquête publique préalable à l'autorisation environnementale unique et à la déclaration d'intérêt général, au titre du Code de l'Environnement, sur la demande présentée par
Monsieur Vandaele, président de la Communauté de Commune Val de l'Indre – Brenne,
à VILLEDIEU SUR INDRE

Le préfet de l'Indre,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le Code de l'Environnement et notamment les articles L 211-7, L 123-10, L 123-13, L 214-1 à L 214-6, R 123-1 à R 123-27, R 214-1 à R 214-31, R 214-41 à R 214-56 et R 214-88 à R 214-103 ;

Vu le Code Rural et de la Pêche maritime, notamment ses articles L 151-36 à L 151-40 et R 151-41 sur les travaux entrepris par les communes et leurs groupements ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L5111-1 à L5212-34 ;

Vu l'ordonnance n°2017-80 du 26 janvier 2017 et le Décret n° 2017-81, relatifs à l'autorisation environnementale pour les installations, ouvrages, travaux, aménagements, soumis à autorisation au titre de l'article L214-3 du Code de l'Environnement ;

Vu l'ordonnance n°2016-1060 du 3 août 2016 et du décret n°2017-626 portant réforme des procédures destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement ;

Vu le décret 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu l'arrêté préfectoral du 13 novembre 2018 portant délégation de signature à la directrice départementale des territoires de l'Indre ;

Vu l'arrêté du 24 Avril 2012 fixant les caractéristiques et dimensions de l'affichage de l'avis d'enquête publique mentionné à l'article R 123-11 du Code de l'Environnement ;

Vu la demande d'instruction déposée avec le dossier IOTA le 22 octobre 2018 ;

Vu la décision du Vice-Président du Tribunal administratif de Limoges en date du 21 mars 2019, reçu par la DDT 36 le 31 mars 2019, par laquelle ce dernier a désigné M. Pourailly en tant que commissaire enquêteur ;

Vu la non saisine de l'autorité environnementale, le projet n'intervenant pas dans les opérations soumises à la réalisation d'une étude d'impact dans le cadre de la demande au cas par cas en application de l'article R 122-3 du Code de l'Environnement ;

Considérant l'ensemble des pièces éléments, plans, études réglementaires, notamment l'absence d'étude d'impact, annexées à cette demande ;

Considérant que cette enquête publique fait partie de la procédure d'instruction d'autorisation environnementale unique et de déclaration d'intérêt général ;

Considérant que, suite à l'ordonnance n°2016-1060 du 3 août 2016, portant réforme des procédures destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement, il convient d'ajouter sur la publication sur le site internet des services de l'État dans l'Indre du dossier d'enquête, l'accès gratuit du dossier sur un poste informatique en mairie de Saint-Genou, et la possibilité pour le public de consigner ses observations et propositions par voie électronique ;

Sur proposition de la Directrice Départementale des Territoires de l'Indre,

ARRETE

ARTICLE 1 :

Une enquête publique est ouverte dans la mairie de **SAINT-GENOU** concernant la demande d'autorisation au titre du Code de l'Environnement présentée par Monsieur Vandaele, en vue d'autoriser les aménagements des deux ouvrages hydrauliques pour restaurer la continuité écologique sur la commune de **SAINT-GENOU**.

ARTICLE 2 :

M. Jacques POURAILLY, est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire pour procéder à l'enquête ci-dessus, conformément à la décision du président du tribunal administratif de Limoges en date du 21 mars 2019.

ARTICLE 3 :

Les pièces du dossier du pétitionnaire et le registre d'enquête unique constituent le dossier principal. Celui-ci sera déposé pendant 32 jours consécutifs à la mairie de **SAINT-GENOU**, **du mardi 30 avril 2019 à 8h30 au vendredi 31 mai 2019 à 17h30**, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie.

Les déclarations éventuelles sur le projet constituant le complément de dossier devront être **portées sur le registre annexé au dossier unique d'enquête**, à la mairie de **SAINT-GENOU** ou **formulées par lettre**, comme indiqué ci-dessous.

Les observations, propositions ou contre propositions pourront être adressées par courrier électronique à l'adresse suivante : « **ddt-amenagement-stgenou@indre.gouv.fr** » ou par correspondance au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Mairie de **SAINT-GENOU**, **6 bd Rabelais, 36500 SAINT-GENOU**,
lequel les annexera au registre d'enquête.

Ces observations et propositions recueillies par courrier électronique seront consultables sur le site internet des services de l'État dans l'Indre à l'adresse internet de la préfecture sur le lien dédié au suivi de ce dossier :

Publications/Enquête Publique (autre que ICPE)/Enquête Publique loi sur l'eau et intérêt général/EP- Aménagement de deux ouvrages hydrauliques pour restaurer la continuité écologique

Le commissaire - enquêteur siégera en personne à la Mairie de SAINT-GENOU :

- le mardi 30 avril 2019 de 8h30 à 12h00,
- le mardi 14 mai 2019 de 14h00 à 17h30 ,
- le vendredi 31 mai 2019 de 14h00 à 17h30.

où il recevra les déclarations éventuelles des personnes intéressées. Il annexera également au registre, après les avoir visées, les observations qui lui auront été adressées par écrit, à la mairie de SAINT-GENOU durant l'enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier pourra être consulté en mairie **aux heures d'ouvertures habituelles**.

Un accès gratuit au dossier sur poste informatique est mis à la disposition de toute personne qui souhaite le consulter, en mairie de SAINT-GENOU, et au sein des locaux de la DDT de l'Indre, cité administrative, à Châteauroux.

Toute information complémentaire pourra être demandée auprès du Commissaire enquêteur ou de la DDT de l'Indre, Service Planification, Risques, Eau, Nature.

ARTICLE 4 :

La publicité de l'enquête publique sera conforme à l'article R123-11 du Code de l'Environnement.

La Direction Départementale des Territoires de l'Indre fera procéder à l'insertion d'un avis dans la presse, en caractères apparents dans deux journaux locaux diffusés dans le département de l'Indre aux frais du demandeur. Cette insertion devra intervenir quinze (15) jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et rappelée dans les huit (8) premiers jours de celle-ci.

Cet avis sera également publié sur le site internet de la préfecture de l'Indre.

Cet avis sera également affiché, aux lieux habituels d'affichage, par les soins du maire, quinze (15) jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

L'accomplissement de ces mesures qui incombe au maire sera certifié par lui.

En outre, dans les mêmes conditions de délai et de durée, le **responsable du projet procédera à l'affichage du même avis d'enquête** (caractères noirs sur fond jaune) sur les lieux prévus de la réalisation du projet suivant les prescriptions définies dans l'arrêté du 24 avril 2012 précédemment visé en format A2 : 42 cm x 59,4 cm elle comporte le titre « AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE » en caractères gras majuscules d'au moins 2 cm de hauteur.

ARTICLE 5 :

A l'expiration du délai d'enquête le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur.

Après la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur convoquera, dans la huitaine, le demandeur et lui communiquera sur place les observations écrites et orales, celles-ci étant consignées dans un procès-verbal de synthèse, en l'invitant à produire, dans un délai de quinze jours, un mémoire en réponse.

Toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur en consultant le site de la préfecture dédié au suivi de ce dossier.

Dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra à la Direction départementale des Territoires de l'Indre (sur support papier et informatique format pdf):

- le dossier d'enquête déposé au siège de l'enquête,
- le rapport, relatant le déroulement de l'enquête,
- ses conclusions motivées consignées dans un document séparé.

Simultanément, **le commissaire enquêteur diffusera une copie du rapport et des conclusions motivées au président du tribunal administratif.**

Dès leur réception, la Direction départementale des Territoires de l'Indre adresse une copie du rapport et des conclusions motivées :

- au responsable du projet,
- au maire de la commune de **SAINT-GENOU** où s'est déroulée l'enquête.

La mairie concernée devra tenir à disposition du public pendant une période d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur. Ces mêmes documents seront publiés sur le site internet de la préfecture pour la même durée.

ARTICLE 6 :

La mairie de la commune de **SAINT-GENOU** retournera à la direction départementale des territoires de l'Indre, dès la fin de l'enquête, le certificat d'affichage visé à l'article 4.

ARTICLE 7 :

La secrétaire générale de la préfecture de l'Indre, la directrice départementale des territoires de l'Indre, le maire de **SAINT-GENOU** sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Préfecture de l'Indre

36-2019-04-12-001

Arrêté classement office de tourisme Pays de George Sand

Arrêté portant classement de l'office de tourisme du Pays de George Sand

PREFET DE L'INDRE

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DE LA LÉGALITÉ
Bureau de la Réglementation Générale
Et des Élections

ARRÊTÉ du 12 AVR. 2019
portant classement de l'office de tourisme du Pays de George SAND

Le préfet de l'Indre,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le code du tourisme ;

Vu la loi n° 2009-888 du 22 juillet 2009 modifiée de développement et de modernisation des services touristiques ;

Vu l'arrêté ministériel du 12 novembre 2010 modifié fixant les critères de classement des offices de tourisme ;

Vu la délibération en date du 27 septembre 2018 par laquelle le conseil communautaire de La Châtre et Sainte-Sévère approuve le dossier de classement de l'office de tourisme du pays de George Sand en catégorie II et autorise le président à l'adresser à la préfecture ;

Vu le dossier produit à l'appui de la demande ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture,

ARRÊTE

Article 1er : l'office de tourisme du pays de George Sand, situé 134 Rue Nationale à La Châtre est classé en catégorie II pour une durée de cinq ans.

Article 2 : la secrétaire générale de la préfecture et les maires des communes concernées sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché en mairie et publié au recueil des actes administratifs.

Pour le préfet et par délégation
La secrétaire générale



Lucile JOSSE

La présente décision peut, dans un délai de **deux mois** à compter de sa notification, faire l'objet : - d'un recours gracieux, adressé à M. Le Préfet de l'Indre (place de la Victoire et des Alliés - CS 80583 – 36019 CHATEAUROUX Cedex),
- d'un recours hiérarchique adressé au ministère compétent dans le domaine considéré,
- d'un recours contentieux en saisissant le tribunal administratif de Limoges (1 cours Vergniaud – 87000 LIMOGES) ou par l'application www.telerecours.fr.
Les recours doivent être adressés par lettre recommandée avec accusé de réception. Ils n'ont pas d'effet suspensif.

Préfecture de l'Indre

36-2019-04-17-001

Arrêté du 17 avril 2019 portant fixation de la date limite de dépôt, par les listes de candidats, auprès de la commission de propagande du département de l'Indre, des documents à envoyer aux électeurs à l'occasion de l'élection des représentants au Parlement européen du 26 mai 2019

PREFET DE L'INDRE

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DE LA LÉGALITÉ
Bureau de la réglementation générale et des élections

ARRÊTÉ du 17 AVR. 2019

Portant fixation de la date limite de dépôt, par les listes de candidats, auprès de la commission de propagande du département de l'Indre, des documents à envoyer aux électeurs à l'occasion de l'élection des représentants au Parlement européen du 26 mai 2019

**Le préfet de l'Indre,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

Vu le code électoral et notamment ses articles R 27, R 29, R 30 et R39 ;

Vu le décret 79-160 du 28 février 1979 portant application de la loi n°77-729 du 7 juillet 1977 relative à l'élection des représentants au Parlement européen, notamment son article 6 ;

Vu le décret n° 2019-188 du 13 mars 2019 portant convocation des électeurs pour l'élection des représentants au Parlement européen ;

Vu les instructions ministérielles ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture,

ARRÊTE :

Article 1er : A l'occasion de l'élection des représentants au Parlement européen du 26 mai 2019, la date limite de dépôt, par les mandataires des listes de candidats auprès de la commission de propagande, des documents à envoyer aux électeurs, est fixée comme suit :

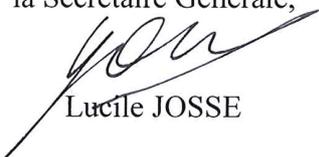
Lundi 13 mai 2019 à midi

Au delà de cette date, la commission ne sera plus tenue d'assurer l'envoi de ces documents aux électeurs.

Article 2 : Les quantités de documents à livrer ainsi que les dates, heures et lieu de livraison sont indiqués dans l'annexe jointe au présent arrêté.

Article 3 : La secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Pour le Préfet
et par délégation,
la Secrétaire Générale,



Lucile JOSSE

ANNEXE

DEPARTEMENT DE L'INDRE

ELECTIONS EUROPEENNES

26 mai 2019

NOMBRE MAXIMUM DE DOCUMENTS ADMIS A REMBOURSEMENT

BULLETINS DE VOTE Format paysage 210 x 297 mm (recto ou recto-verso)	PROFESSIONS DE FOI Format 210 x 297 mm (recto ou recto-verso)	AFFICHES	
		Format portrait 594 x 841 mm maximum	Format 297 x 420 mm maximum
370 691	176 921	1 074	1 074

ADRESSE DE LIVRAISON

SOLOGNE ROUTAGE
Groupe PARAGON
A l'attention de Laura MEUNIER et Patrick GAYRAL
2 rue de l'Erigny
41000 BLOIS

Contacts logistique :**Monsieur Jean-Louis PINEAU - 02.54.90.57.86****Monsieur Alain CAMBOULIVES - 02.54.90.57.84***DATES ET HEURES DE LIVRAISON*- Du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 17h00- Le samedi : de 8h à 12h

Préfecture de l'Indre

36-2019-04-12-002

Arrêté portant modification arrêté du 19 février 2019
membres commissions contrôle listes électorales du
département de l'Indre

Arrêté portant modification arrêté du 19 février 2019 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de moins de 1000 habitants et communes de 1000 habitants et plus du département de l'Indre

PREFET DE L'INDRE

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DE LA LÉGALITÉ
Bureau de la réglementation générale
et des élections

ARRÊTÉ du

12 AVR. 2019

Portant modification de l'arrêté du 19 février 2019 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de moins de 1000 habitants et les communes de 1000 habitants et plus (concernées par la composition exceptionnelle de l'article L19 VII du code électoral) du département de l'Indre

**Le préfet de l'Indre,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

Vu le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11 ;

Vu les nouvelles désignations de conseils municipaux par les maires des communes concernées ;

Vu les nouvelles désignations de délégués par le président du tribunal de grande instance de Châteauroux ;

Vu les nouvelles désignations de délégués de l'administration par le préfet ;

Considérant qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture de l'Indre,

Arrête

Article 1^{er} : Sont désignés, pour trois ans ou jusqu'au renouvellement intégral du conseil municipal, membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales, dans les communes de moins de 1000 habitants et les communes de 1000 habitants et plus (communes concernées par la composition exceptionnelle (article L19 VII du code électoral) du département de l'Indre les personnes dont les noms figurent dans le tableau annexé ci-après.

Article 2 : La Secrétaire Générale de la préfecture et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Pour le préfet et par délégation
La secrétaire générale



Lucile JOSSE

Annexe à l'arrêté préfectoral du 2019

**COMMUNES DE MOINS DE 1 000 HABITANTS
ET COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS COMPOSÉES SELON L'ARTICLE L. 19 VII DU CODE ÉLECTORAL**

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
Aize	Levroux	Mme Jocelyne MARIEN	Mme Nathalie THOMAS 4 rue des vieux métiers 36150 AIZE	Mme Patricia RAVEAU Épouse LECLERC La Bagatelle 36150 AIZE
Ambrault	Ardentes	Mme Marie-Thérèse HERBODEAU	Titulaire : Mme Mireille DEBEC 10 rue de la petite croix 36120 AMBRAULT Suppléant : M. Philippe BODIN 12 rue du chemin neuf 36120 AMBRAULT	M. Thierry MOREAU 3 rue du Lac 36120 AMBRAULT
Anjouin	Valençay	Titulaire : Mme BERNADAC Suppléant : M. Patrice CARRÉ	M. Francis MERCIER Les Galochères 36210 ANJOUIN	Titulaire : M. Patrick RHIT Les Maisons neuves 36210 ANJOUIN Suppléant : M. Angélo GIULIANI 5 rue du château 36210 ANJOUIN
Ardentes	Ardentes	Titulaire : M. Michel PINON Suppléant : M. Michel GÉRARD	Titulaire : Mme Martine MOULIN 15 rue des Jardins 36120 ARDENTES Suppléante : Mme Marie-Thérèse LEFEBVRE 12 rue du Lac Blanchard 36120 ARDENTES	M. Raymond FEVRE 18 rue du 8 Mai 1945 36120 ARDENTES

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
Argy	Buzançais	Titulaire : Mme Véronique CAMAIL Suppléant : M. Julien CHRISTIAENS	Mme Chantal BARREAU 515 route de Pellevoisin 36500 ARGY	M. Vincent Jacky 13 Le Boursaudière 36500 ARGY
Arpheuilles	Buzançais	Mme Éliane DESSONS	Mme Lyliane BONAC 1 les Renardières 36700 ARPHEUILLES	M. Claude PIGEONNEAU 36700 ARPHEUILLES
Azay-le-Ferron	Le Blanc	Titulaire : Mme Marie-Thérèse MAROTTE Suppléant : M. Bruno TORTISSIER	Titulaire : M. Jacques BLANCHET 23 rue du Parc 36290 AZAY-LE-FERRON Suppléant : M. Alain GUENIN 2 Route de Paulnay 36290 AZAY-LE-FERRON	M. Jean-Claude DUBOIS 6 Fourbrioux 36290 AZAY-LE-FERRON
Badecon-le-Pin	Argenton-sur-Creuse	Titulaire : M. Jean-Pierre AUPETIT Suppléante : Mme Angélique DEMOCRATE	M. Étienne ABBADIE 1 place de la Mairie 36200 BADECON LE PIN	M. Roland DEVERSON 19 Châtillon 36200 BADECON-LE-PIN
Bagneux	Valençay	Titulaire : M. Bernard MARSAULT Suppléante : Mme Marie HENTRY	M. Nicolas LORILLOU Les Souches 36210 BAGNEUX	Mme Louise DUDEK 36210 BAGNEUX
Baraize	Argenton-sur-Creuse	Titulaire : M. Jean-Claude PEYRON Suppléant : M. Roland DUBAUT	Mme Roseline BERGEAT- RIPOTEAU 5 rue du 19 Mars 1962 36270 BARAIZE	M. Jean-Marie BERGEAT 6 rue des Varennes – Les Gillots 36270 BARAIZE
Baudres	Levroux	Titulaire : M. Rodolphe GARCIA Suppléant : M. Alain BOURGUIGNON	M. Pierre-Louis MOULIN Balzème 36110 BAUDRES	Mme Denise BROSSARD 10 rue du Caillou 36110 BAUDRES

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
Bazaiges	Argenton-sur-Creuse	Titulaire : Mme Danièle PEROT Suppléant : M. Jean-Jacques INGOT	M. Bernard LELONG 2/4 route du Tour de Ronde 36270 BAZAIGES	M. Jean-François CHAUVY 35 La ligue 36270 BAZAIGES
Beaulieu	Saint-Gaultier	Mme Catherine OVAN	Titulaire : Mme Valérie BERTHONNET 4 les Masures 36310 BEAULIEU Suppléant : M. André COURAT 3 rue du Pressoir 36310 BEAULIEU	Mme Paulette LAURENT 3 Rue de la scierie 36310 BEAULIEU
Belâbre	Saint-Gaultier	M. Florian CHIRON	Titulaire : M. Gérard JACOB Route de la Trimouille 36370 BELABRE Suppléante : Mme Marie-Noëlle VILLENEUVE Épouse TAILLEBOURG 4 Le Petit Mareuil 36370 BELABRE	M. Jean-Louis BERNERON 5 avenue Jean Jaurès 36370 BELABRE
La Berthenoux	La Châtre	Mme Sandrine PAILLET	Mme Roseline JALLERAT Les Lotats 36400 LA BERTHENOUX	Mme Christiane PLISSON Les Fronts 36400 LA BERTHENOUX

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
Bommiers	La Châtre	Mme Nadia AUDEBERT	Titulaire : Mme Odile AUFRERE 1 rue nationale 36120 BOMMIERS Suppléante : Mme Micheline ALLOUIS La Tuilerie 36120 BOMMIERS	M. Philippe SALOMON 36120 BOMMIERS
Bonneuil	Saint-Gaultier	Mme Brigitte GERBAUD	Titulaire : M. Michel HERBRETEAU 7 impasse Saint Martial 36310 BONNEUIL Suppléante : Mme Bernadette BOUTIN 8 l'Aire du Peu 36310 BONNEUIL	Mme Odile LEGAUD Le Bourg 36310 BONNEUIL
Les Bordes	Issoudun	M. Jacques CAUMONT	M. Didier RENAULDON 1 rue du Puits 36100 LES BORDES	M. Jean-Marie NOUAT 10 rue des Champs Levant 36100 LES BORDES
Bouesse	Argenton-sur-Creuse	Mme Valérie SOULAS	Titulaire : M. Patrice FOULATIER 15 Bis de la Verrerie 36200 BOUESSE Suppléante : Mme Liliane BAYON 5 Rue du Puits fleuri 36200 BOUESSE	M. Laurent GERBAUD 2 Les Minières 36200 BOUESSE
Bouges-le-Château	Levroux	M. Patrice BAUDAT	Mme Nicole BRIENT 44 route de Levroux 36110 BOUGES LE CHATEAU	Mme Elisabeth THUILIER Le Bourg 36110 BOUGES-LE-CHATEAU

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
Bretagne	Levroux	M. Jean-Luc DUCHAT	M. Thierry DUBOIS 3 rue de La Chapelle 36110 BRETAGNE	M. Michel SAISON 22 rue de la Chapelle 36110 BRETAGNE
Briantes	La Châtre	Titulaire : Mme Marie-Christine ROBIN Suppléante : Mme Delphine VANDEUVRE	M. Jacky GORGE 30 Validé 36400 BRIANTES	M. Jean-Michel TOURNY-ABRIOUX 2 rue de la Poste 36400 BRIANTES
Brion	Levroux	Titulaire : M. Jean-Marie CANTIAN Suppléant : M. Julien RENARD	M. Daniel CAUMON Les Petites Chapelles 36110 BRION	Mme Jacqueline PONROY La Renaudonnerie 36110 BRION
Brives	La Châtre	Mme Anita FOUQUET	M. Henri CHAUMONT 2 chaussée de César 36100 BRIVES	Mme Colette DECHATRE Le Bourg 36100 BRIVES
La Buxerette	Neuvy-Saint-Sépulchre	M. Raymond PEYRAUD	M. Pierre SOULAS Le Bourg 36140 LA BUXERETTE	Mme Claudia SIMON Les Brandes 36140 LA BUXERETTE
Buxeuil	Levroux	Mme Marie Noëlle GAULTIER	M. Lionel LENORMAND 14 Place de l'église 36150 BUXEUIL	M. Michel RIBAUT La Pierre 36150 BUXEUIL
Buxières-d'Aillac	Neuvy-Saint-Sépulchre	M. Albert SOURFLAIS	Mme Liliane RICHARD 16 route de Châteauroux 36230 BUXIERES-D'AILLAC	Mme Angélique TEILLOU 1 Le Baraca 36230 BUXIERES-D'AILLAC

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
Buzançais	Buzançais	Titulaire : M. Jean-Claude RIAUTÉ Suppléante : Mme Josette AYALA	Titulaire : Mme Marie-France GAZEAU 59 rue du Marchis 36500 BUZANCAIS Suppléante : M. Jean-Pierre PERREAU 17 rue de Pied Sec 36500 BUZANCAIS	Mme Annick BRIET 2 rue Flandres Dunkerque 36500 BUZANCAIS
Ceaumont	Argenton-sur-Creuse	Titulaire : Mme Anne-Laure BODIN Suppléant : M. Olivier DALLOT	Mme Françoise VALENTIN 6 route de Bel Air Buret 36200 CEAULMONT	M. Jean-Marie DUCHATEAU Le Multon – 1 chemin des Aubiers 36200 CEAULMONT
Celon	Argenton-sur-Creuse	M. Jean-Pierre GAUTRON	M. Guy PENOT 35 route Nationale 20 36200 CELON	M. Pierre BIJOTAT 36200 CELON
Chaillac	Saint-Gaultier	Mme Corinne SOULAS	Mme Josette LUGUET 6 rue du Champ des Granges 36310 CHAILLAC	Mme Martine LHORTOLARY Les Sables 36310 CHAILLAC
Chalais	Saint-Gaultier	Titulaire : M. Sylvain CHAGNAUD Suppléant : M. Christophe LEON	Titulaire : Mme Nelly FEDERIGO 25 rue Désiré Gourdin 36370 CHALAIS Suppléante : Mme Micheline ROFFET Les Beauregards 36370 CHALAIS	M. Michel QUINT 18 Chilouet 36370 CHALAIS

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
La Champenoise	Levroux	M. Dominique JACQUET	M. Maurice GONIN 4 route de Levroux 36100 LA CHAMPENOISE	M. Gérard PHILIPPON 36100 LA CHAMPENOISE
Champillet	La Châtre	Mme Isabelle PEDARD	Mme Colette TORNETTO 7 route de Châteaumeillant 36160 CHAMPILLET	M. Jean-Louis THOMAS 23 route de Châteaumeillant 36160 CHAMPILLET
La Chapelle Orthemale	Buzançais	Titulaire : M. Didier FORGES Suppléante : Mme Nathalie GRENOUILLOUX	Mme Marie-Christine FORGES 14 route de Neuilly-les-Bois 36500 LA CHAPELLE-ORTHEMALE	M. Gérard JOULIN 16 route de Neuilly 36500 LA CHAPELLE-ORTHEMALE
La Chapelle-Saint-Laurian	Levroux	M. Nicolas RIVIERE	Titulaire : Mme Monique RIVIERE 2 La Pallue 36150 LA CHAPELLE-SAINT-LAURIAN Suppléante : Mme Marcelle LEGROS 3 La Pallue 36150 LA CHAPELLE-SAINT-LAURIAN	M. Claude AUGE Le Salle 36150 LA CHAPELLE-SAINT-LAURIAN
Chasseneuil	Argenton-sur-Creuse	M. Philippe SAULAS	M. Jean-Marie FAUDUET 2 Les Tailles 36800 CHASSENEUIL	M. Olivier CALIARI Les Ligeards 36800 CHASSENEUIL
Chassignolles	Neuvy-Saint-Sépulchre	Mme MAILLOCHON Claudine	M. Georges DEMEURE Le Bourg 36400 CHASSIGNOLLES	M. Marcel CHARBONNIER Les Maisons 36400 CHASSIGNOLLES

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
La Châtre-L'Anglin	Saint-Gaultier	Titulaire : Mme Nathalie DEVERSON Suppléant : M. Benoît VALET	Titulaire : M. Jacky LAUBERTE 2 le Peu Chartreux 36170 LA CHATRE-L'ANGLIN	M. Christian LAROCHE 2 Le BOUGEON 36170 LA CHATRE-L'ANGLIN
Chavin	Argenton-sur-Creuse	Titulaire : M. Jérôme ALAPLANTIVE Suppléant : M. Jacques BRUNAUD	Mme Florence BRISSAUD 12 rue des Ormes 36200 CHAVIN	M. Michel DESBARRES 10 Les Cueillettes 36200 CHAVIN
Chazelet	Saint-Gaultier	M. Jean Baptiste BLAIN	Titulaire : Mme Ginette DEPARDIEU 10 rue Lucien Laberthonnière 36170 CHAZELET Suppléant : M. Richard BOURRAT 3 rue de l'Église 36170 CHAZELET	M. Bernard PALANCHER Chambord 36170 CHAZELET
Chézelles	Buzançais	M. Gérald DELAPORTE	Mme Aline ROBIN 1 Bois de Varail 36500 CHEZELLES	M. Daniel LAVAUD Domaine Neuf 36500 CHEZELLES
Chitray	Saint-Gaultier	Titulaire : M. Michel PEROT Suppléant : M. Christian SIEFFERMANN	Titulaire : Mme Monique CHEVALIER 2 rue de la Mairie 36800 CHITRAY Suppléante : Mme Évelyne MARANDON 10 route Nationale 36800 CHITRAY	M. Jean-Louis GOURBAULT La Forge de Chitray 36800 CHITRAY

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
Chouday	Issoudun	Mme Joëlle BONNEFOY	Titulaire : Mme Sylvie DEMONCEL 1 rue de l'Église 36100 CHOUDAY Suppléante : Mme Cécile AUDEBERT Le Corneau 36100 CHOUDAY	M. Didier PERIOT Le Bourg 36100 CHOUDAY
Ciron	Le Blanc	Titulaire : M. Lionel BROUARD Suppléante : Mme Annick BOUGON	M. Raymond PALCY 9 chemin de Varennes 36300 CIRON	Mme Magali SERVEUX 10 route de Châteauroux – Scoury 36300 CIRON
Cléré-du-Bois	Buzançais	Titulaire : M. Frédéric VÉRITÉ Suppléante : Mme BOURGOGNON Épouse DE MEIRA Amanda	Titulaire : M. Jean-Marie GALLAND La Terre à Gué 36700 CLÉRÉ-DU-BOIS Suppléante : Mme Chrystèle FOURMY 8 rue des Marronniers 36700 CLÉRÉ-DU-BOIS	M. Michel GARCEAULT Rue Pasteur 36700 CHATILLON-SUR-INDRE
Cluis	Neuzy-Saint-Sépulchre	M. Michel GORGES	M. Gaston GUIMBAUD 10 chemin de Puy d'Auzon 36340 CLUIS	M. Gérard NOUHANT Les Gerbauds 36340 CLUIS
Coings	Levroux	Mme Martine TORTOSA	Mme Murielle MAILLET 4 allée des Noyers – Céré 36130 COINGS	M. Albert BORGET 8 chemin des Vignes 36130 COINGS

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
Concremiers	Le Blanc	Titulaire : Mme Lauriane BERGERE Suppléant : M. Frédéric BUSSEREAU	Mme Catherine JEANNETON 12 rue Saint-Martin 36300 CONCREMIERS M. Michel LAPLACE 11 avenue de la Gare 36300 CONCREMIERS	Mme Marie-Ange PLANTE 1 rue du Pont 36300 CONCREMIERS
Condé	La Châtre	Titulaire : M. Yan LE MOUËLLIC Suppléante : Mme Alexandra BUZIN	Titulaire : M. Jean-Claude LAMAMY 4 Vaux – 36100 CONDE Suppléante : Mme Annick LE MOUËLLIC 8 rue des marronniers 36100 CONDE	M. Pierre CHAMIGNON 36100 CONDÉ
Crevant	Neuvy-Saint-Sépulchre	M. Julien BÉGAT	M. Pierre-Yves ASTIER Les Ebaudons 36140 CREVANT	Mme Marie-Christine PIGOIS 6 avenue du Pérou 36140 CREVANT
Crozon-sur-Vauvre	Neuvy-Saint-Sépulchre	Titulaire : M. Roland PLANTUREUX Suppléant : M. Patrick RENAUD	Mme Françoise MARECHAL 3 Route des Nougais Le Rimbart 36140 CROZON-SUR-VAUVRE	M. Jean-Claude LAFOND 36140 CROZON-SUR-VAUVRE
Cuzion	Argenton-sur-Creuse	Titulaire : M. Guy BERNARD Suppléant : M. Bernard GUILBAUD	Mme Nathalie GUION 7 rue de la Sentinelle 36190 CUZION	Mme Thérèse VINCENT Bonnu 36190 CUZION
Diors	Ardentes	Titulaire : Mme Sylviane FORTIN Suppléant : M. Éric CLÉMENT	M. Francis DAILLY 19 rue des Châtaigniers 36130 DIORS	M. Jean-Marc DION 10 rue des Aubiers 36130 DIORS

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
Diou	Levroux	Mme Isabelle RAMAIN-PEALA Titulaire : Mme Geneviève PERROT Suppléant : Sébastien POUYOLLON	M. Serge NAUDIN 14 rue Ile des coutures 36260 DIOU Titulaire : M. Jean Pierre GABILLON 5 les Vaux 36300 DOUADIC Suppléant : M. Jean-Claude TRAVERS 2 la Cave 36300 DOUADIC	M. Jean ROBISSON 2 chemin Chapelle Saint Martin 36260 DIOU M. André GATEAULT 16 rue des Écoles 36300 DOUADIC
Douadic	Le Blanc			
Dun-le-Poëlier	Valençay	Titulaire : M. Franck GAUCHER Suppléante : Mme Christèle FAUCHET	M. Pierre CLEMENT 1 rue des Prairies 36210 DUN-LE-POËLIER	M. Roger BESNARD La Marche 36210 DUN-LE-POËLIER
Dunet	Saint-Gaultier	Titulaire : Mme Jakki HAMBROOK Suppléante : Mme Nathalie LAURENCIER	Titulaire : M. Patricke CHARRET Les Granges 36310 DUNET Suppléant : Mme Christiane GIRARD Les Granges 36310 DUNET	Mme Marie-Anne MARECHAL Les Durands 36310 DUNET
Ecueillé	Valençay	M. Jean-Paul LANORE	Titulaire : Mme Colette DESARNAUD La Grande Vallée 36240 ECUEILLE Suppléant : M. Jacky CHRÉTIEN 71 avenue de la Gare 36240 ECUEILLE	M. Guy THIBAUT 22 rue des Combattants en AFN 36240 ECUEILLÉ

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
Étrechet	Ardentes	M. Jean-Pierre PASCAUD	M. Jean-François PETIOT 1 chemin du Lavoir 36120 ÉTRECHET	Mme Paulette BLASKIEWICZ Allée du Général Bertrand 36120 ÉTRECHET
Feusines	La Châtre	Titulaire : M. Jean-François ROY Suppléant : M. Vincent BERRY	M. Jacques CHICAUD 2 route du Mas 36160 FEUSINES	M. Bernard AUROY 4 Route de Rongeres 36160 FEUSINES
Fléré-la-Rivière	Buzançais	Titulaire : M. Kléber BIDAULT Suppléant : M. Yves CORLER	Titulaire : Mme Micheline THIBAUT 18 route de Tours 36700 FLERE-LA-RIVIERE Suppléante : Mme Christine PELLETIER « La Pinaudière » 36700 FLERE-LA-RIVIERE	M. Jean-Michel FREMONT La Forge 36700 FLÉRÉ-LA-RIVIÈRE
Fontenay	Levroux	Mme Patricia DUFOUR	Mme Corinne ROBERT-DEPLANQUE L'Orme dur 36150 FONTENAY	M. Jean-Luc LEMOINE Le Gué Richard 36150 FONTENAY
Fontgombault	Le Blanc	M. Daniel BILLARD	Titulaire : Mme Karen LAURON Les Bouiges 36220 FONTGOMBAULT Suppléant : M. Christian LOGIE 11 rue du Blanc 36220 FONTGOMBAULT	M. Serge BILLARD Les Cloîtres 36220 FONTGOMBAULT

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
Fontguenand	Valençay	Titulaire : Mme Fanny LELIEVRE Suppléant : M. Luis ALBERTO	Titulaire : Mme Christiane FAVRAULT 15 rue Principale 36600 FONTGUENAND Suppléante : Mme Marylène LECLAIR « Le Bois Gaultier » 36600 FONTGUENAND	Mme Ghislaine BLIN 2 rue du Rhône 36600 FONTGUENAND
Fougerolles	Neuzy-Saint-Sépulchre	Mme Fanny NICOLET	Mme Sylvie DURIS 6 Les Châlons 36230 FOUGEROLLES	Mme Isabelle PAULY Montabin 36230 FOUGEROLLES
Francillon	Levroux	Titulaire : Mme Brigitte LACOSTE Suppléante : Mme Béatrice FONDEUR	Mme Caroline BARNABÉ Allée des Roses 36110 FRANCILLON	Mme Marie-Christine ROSE 2 rue des Violettes 36110 FRANCILLON
Frédille	Valençay	Titulaire : M. Eric SAINSON Suppléante : Mme Hélène ROUET	Titulaire : M. Philippe BOUGLÉ 6 route de Selles 36180 FRÉDILLE Suppléante : Mme Séverine COUTANT La Pilonnière 36180 FRÉDILLE	M. Claude GIRARD 2 route de Selles 36500 FRÉDILLE

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
Gargillesse-Dampierre	Argenton-sur-Creuse	M. Marcel RIPOTEAU	<p>Titulaire : Mme Georgette DESORMIERE Le Moulin 36190 GARGILLESSE-DAMPIERRE</p> <p>Suppléante : Mme Marie-Noëlle ALABRE 1 Les Girauds 36190 GARGILLESSE-DAMPIERRE</p>	Mme Françoise ESTEVENIN-LHUILIER 36190 GARGILLESSE-DAMPIERRE
Gehée	Valençay	<p>Titulaire : M. Marius CLOUE</p> <p>Suppléant : M. Dominique BRISSON</p>	M. Jacky MARDON « Moussay » 36240 GEHEE	M. Jean-Claude BAUDOIN La Cour 36240 GEHÉE
Giroux	Levroux	Mme Lucie SIGNORET	Mme Christiane LUNEAU 1 route de l'Etang 36150 GIROUX	Mme Pierrette BECHU Le Bourg 36150 GIROUX
Gournay	Neuvy-Saint-Sépulchre	M. Fabrice LARUE	Mme Corinne BAZIN 2 Le Moulin 36230 GOURNAY	M. Claude FOURNIER 36230 GOURNAY
Guilly	Levroux	Mme Monique ERNEWEIN	Mme Sylvie PINARD Les Orgeries 36150 SAINT-FLORENTIN	M. Gérard HERVET Chanteimerle 36150 GUILLY
Heugnes	Valençay	M. Patrick CHESNET	Mme Françoise CHESNET 7 route d'Ecueillé 36180 HEUGNES	M. Serge LABECOT Le Champ de Ceux 36500 HEUGNES

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
Ingrandes	Le Blanc	M. DUBUS Jean-Marie	Titulaire : M. Jean Louis BORTOLI 7 route de Mérigny 36300 INGRANDES Suppléante : Mme Brigitte ROBIN 7 allée des Sables 36300 INGRANDES	Mme Josette LEDORZE Beaupuits 36300 INGRANDES
Jeu-les-Bois	Ardentes	Titulaire : Mme Virginie FRESNEDA Suppléant : M. Christian BOUQUET	Titulaire : M. Michel VERITE « Les Brandes de Brenne » 36120 JEU-LES-BOIS Suppléant : M. Jean-François LUNEAU « Les Allaudries » 36120 JEU-LES-BOIS	M. Alain BREJAUD Rue George Sand 36120 JEU-LES-BOIS
Jeu-Maloches	Valençay	Mme Bernadette THIBAUT	M. Jean-Louis CROUZET « La Grande Brèche » 36240 JEU-MALOCHES	Mme Mireille MOULIN Robert 36240 JEU-MALOCHES
Lacs	La Châtre	M. Christophe PILLOT	Mme Josette UHLEN 1 rue Albert Pion 36400 LACS	Mme Danielle BIZET 18 rue des Églantines 36400 LACS
Langé	Valençay	Mme Virginie ALLARD	M. Jean-Michel BOULLAND 10 rue de la Mairie 36600 LANGÉ	Mme Paulette BRIMBOEUF Roifou 36600 LANGÉ

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
Levroux	Levroux	Titulaire : M. Daniel ROGER Suppléante : Mme Isabelle ROLAND	Titulaire : M. Bernard MOULIN 20 route de Valençay 36110 LEVROUX Suppléant : M. Claude BOUTAUD 12 rue des Arènes 36110 LEVROUX Suppléant : M. Christophe SAMAIN « Le Plessis » 36180 FREDILLE	Mme Marie-Claude BESSE 5 rue Nationale 36110 LEVROUX
Lignac	Saint-Gaultier	M. Pascal BERTHON	M. Gérard DEVOULON Barbières 36370 LIGNAC	M. Louis DUBOIS Lagecoté 36370 LIGNAC
Lignerolles	La Châtre	M. Olivier BERRY	Mme Christelle PINEAU Les Loges 36160 LIGNEROLLES	M. Dominique CHAGNON La Côte 36160 LIGNEROLLES
Lingé	Le Blanc	Mme Annie BRAGUY	Mme Christiane VILLIN 14 la Charronnerie 36220 LINGÉ	Mme Bernadette JAMBIER Le Bourg 36220 LINGÉ
Liniez	Levroux	M. Daniel POURCHASSE	M. Guy RINGUET La Mulotière 36150 LINIEZ	M. Pierre TALMON Les Aubuées 36150 LINIEZ

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
Lizeray	Levroux	Titulaire : M. Patrick LAMASSET Suppléant : M. Laurent MOULINS	Titulaire : M. Gérard GENDRAUD 1 chemin des Courtibauds 36100 LIZERAY Suppléante : Mme Fabienne GUERIN Chasseigne 36100 LIZERAY	M. Michel MARTINAT 36100 LIZERAY
Lourdoueix-Saint-Michel	Neuvy-Saint-Sépulchre	Titulaire : M. MOREAU Alexandre Suppléant : M. François LANSADÉ	M. Jean-Claude POIRIER Réville 36140 LOUDOUXEIX-SAINT-MICHEL	M. Maurice GONNOT Le Bourg 36140 LOUDOUXEIX-SAINT-MICHEL
Lourouer-Saint-Laurent	La Châtre	Titulaire : Mme Marie-Pascale PALLU Suppléant : M. Henri SEYMAT	Mme Danièle PAQUET 31 Etaillé 36400 LOUROUER-SAINT-LAURENT	M. Roland FLECHE Le Bourg 36400 LOUROUER-SAINT-LAURENT
Luçay-le-Libre	Levroux	Titulaire : Mme Linda LARIVIERE Suppléant : M. Thierry LEBOURG	Titulaire : Mme Sabrina HOURIEZ Cermelle 36150 LUÇAY LE LIBRE Suppléante : Mme Marie-Christine JOLIVET Cermelle 36150 LUÇAY LE LIBRE	M. Bernard BAUDOUIN 36150 LUÇAY-LE-LIBRE

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
Lurais	Le Blanc	M. Guy BIDAULT	Titulaire : Mme Marie Héline BOIREAU 6 rue du Château 36220 LURAISS Suppléante : Mme Catherine DOUCET 8 rue du Château 36220 LURAISS	Mme Colette BOISON 5 rue des Fours Fourmoux 36220 LURAISS
Lureuil	Le Blanc	M. Charles ROUSSEAU	Mme Dominique GAUDIN 1 rue de la Mairie 36220 LUREUIL	M. Thierry SALLE Brenne 36220 LUREUIL
Luzeret	Saint-Gaultier	Titulaire : M. Benoit VIOLET Suppléant : M. Bernard CONSCIENCE	Titulaire : M. Jean Louis CHARRET 1 Le Mas 36800 LUZERET Suppléante : Mme Dominique BAUDAT 9 impasse du Gué – La Boudre 36800 LUZERET	Mme Christine LAMBERT Les Fromentaux 36800 LUZERET
Lye	Valençay	Titulaire : Mme Caroline SAUGER Suppléant : M. Yves THERET	M. Pierre RIAUTE 24 rue de Perche 36600 LYE	M. Alain BRAULT 20 Les Morgets 36600 LYE
Lys-Saint-Georges	Neuvy-Saint-Sépulchre	Titulaire : M. Olivier MICHOT Suppléante : Mme Nicole MISERE	M. Jean-Luc DESSOUBRAIS 10 chemin des Granges 36230 LYS-SAINT-GEORGES	Mme Josette DAUBIGNARD 25 chemin des Garennes 36230 LYS-SAINT-GEORGES

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
Le Magny	Neuvy-Saint-Sépulchre	Titulaire : Mme Danielle CHAUVET Suppléante : Mme Delphine ALAPETITE	M. Jean RANTY 11 route de La Châtre 36400 LE MAGNY	M. Ginaud SCANDINO 10 rue Principale 36400 LE MAGNY
Maillet	Neuvy-Saint-Sépulchre	M. Bernard THEBAULT	Mme Aurélie LARRAUD Les Tranchants 36340 MAILLET	M. Marc FERRANDIERE Vavres 36340 MAILLET
Malicornay	Neuvy-Saint-Sépulchre	Titulaire : M. Pierre ADISSON Suppléante : Mme Isabelle BALLEREAU	M. Jean-Marc ROTINAT 10 La Pallauderie 36340 MALICORNAY	M. Jean Maurice SAGET L'Alouette 36340 MALICORNAY
Mâron	Ardentes	M. Jean-Pierre GUILLANEUF Suppléante : Mme Marie-Laëtitia PAYET	M. Jean-Luc BIZET 6 route de Diors – Tilliaires 36120 MARON	M. Roger CLAIREMBAULT 34 rue du Château d'Eau Le Grand Villemongin 36120 MARON
Martizay	Le Blanc	Titulaire : M. David PORCHER Suppléante : Mme Françoise DANVY	Titulaire : Mme Danièle LACQUETTE-RATA 5 rue de la Gabrière 36220 MARTIZAY Suppléante : Mme Monique JELODIN 105 rue de la Poste 36220 MARTIZAY	Mme Christiane BERTHELOT 36220 MARTIZAY

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
Mauvières	Saint-Gaultier	Mme Raymonde BAILLARGEAT	Titulaire : Mme Monique GILBERT 54 route de Concremiers 36370 MAUVIERES Suppléante : Mme Bernadette AUDOUIN 4 route de Bélâbre 36370 MAUVIERES	M. René AUDOIN 4 route de Bélâbre 36370 MAUVIERES
Menetou-sur-Nahon	Valençay	Titulaire : M. David DOSSANT Suppléante : M. Jean-Claude ROSE	M. Yannick LANCHAIS 3 Les Mussiers 36210 MENETOU-SUR-NAHON	M. Marcel BIZEAU Le Bas Bourg 36210 MENETOU-SUR-NAHON
Ménétréols-sous-Vatan	Levroux	M. Christophe BRISSON	Mme Catherine NENERT 1 La Boulangerie 36150 MENETREOLS-SOUS-VATAN	M. Gérard RENAUDAT Le Grand Bignoux 36150 MENETREOLS-SOUS-VATAN
Le Menoux	Argenton-sur-Creuse	Titulaire : Mlle Nelly TOTY Suppléant : M. Thierry BRISSE	Titulaire : Mme Nicole TOUZET 2 avenue des Marronniers 36200 LE MENOUX Suppléante : Mme Anne-Marie PRUNET 4 impasse de la Nativité 36200 LE MENOUX	M. Renaud DE LAFFOREST 18 place du Général Pascaud 36200 LE MENOUX
Méobecq	Saint-Gaultier	Mme Yolande BADET	M. Stéphane CHRISTMANN 3 La Pacaudrie 36500 MEOBECQ	Mme Lily MASSON 16 route de Claise 36500 MEOBECQ

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
Méridgy	Le Blanc	Titulaire : M. Jean-Robert BOIREAU Suppléant : M. Patrick AUBRY	Mme Martine BLONDEAU 5 rue de Bénavent 36300 POULIGNY-SAINT-PIERRE	M. Edgard ANTIGNY Rives 36220 MÉRIGNY
Mers-sur-Indre	Neuvy-Saint-Sépulchre	Titulaire : Mme Nicole COLIN Suppléante : Mme Michèle BREUILLAUD	Mme Marion LEROY 12 route du Magnoux 36230 MERS-SUR-INDRE	M. Dominique BURLINSKI 36230 MERS-SUR-INDRE
Meunet-Planches	La Châtre	M. Francis MOREAU	Mme Monique VINCENT Saint-Léger 36100 MEUNET-PLANCHES	M. Bernard BERGER Le Moulin 36100 MEUNET-PLANCHES
Meunet-sur-Vatan	Levroux	Mme Michèle RICAUD	Mme Liliane PERROT 5 route de la Plaisance 36150 MEUNET-SUR-VATAN	Mme Lorette BECHU 11 La Planche 36150 MEUNET/VATAN
Mézières-en-Brenne	Le Blanc	Mme Nadine NANDILLON	Titulaire : M. Claude BILLARD 2 chemin de Touchain 36290 MEZIERES-EN-BRENNE Suppléante : Mme Marie-Claude JOUBERT 26 rue du bout du monde 36290 MEZIERES-EN-BRENNE	M. Dominique FRADET 3 rue du Gué Foulon 36290 MEZIERES-EN-BRENNE
Migné	Saint-Gaultier	Mme Stéphanie MAQUIN	Mme Nathalie LACOTE Les Magnoux 36800 MIGNÉ	M. Michel PASQUET 16 rue des Dames 36800 MIGNÉ
Migny	Issoudun	Titulaire : Mme Lucie TILLIE Suppléante : Mme Bérangère PERRIN	Mme Maguelonne de SEZE Poncet 36260 MIGNY	Mme Marie-Claude GASSIPARD 36260 MIGNY

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
Montchevriert	Neuvy-Saint-Sépulchre	Titulaire : M. Antoine COLLET Suppléante : Mme Séverine CHELOT	Mme Josette BERNARDET Le Poirond 36140 MONTCHEVRIER	M. François MARECHAL La Messille 36140 MONTCHEVRIER
Montipouret	Neuvy-Saint-Sépulchre	M. David DORANGEON	M. Fabrice GODFERT La Besace 36230 MONTIPOURET	M. Émile THIBAUD Chassignières 36230 MONTIPOURET
Montlevicq	La Châtre	M. Olivier AUCLAIR	M. Michel PENNEROUX 30 Priches 36400 MONTLEVICQ	M. Bernard BRUNEAU Le Bourg 36400 MONTLEVICQ
Mosnay	Argenton-sur-Creuse	Titulaire : M. Arnaud CALMUS Suppléant : M. Emmanuel FEUILLADE	Titulaire : Mme Cécile BIGUE 13 lotissement « Les Communaux » 36200 TENDU Suppléante : Mme Odile NICOLAS 5 rue des Adenets 36200 MOSNAY	M. André MAUGRION Les Adenets 36200 MOSNAY
La Motte-Feuilly	La Châtre	Titulaire : Mme Isabelle OLD Suppléant : M. Julien MEDAR	M. Dominique CHAMPAGNE Les Rejaudons 36160 LA MOTTE-FEUILLY	Mme Liliane VIALATOUX Le Cheval Blanc 36160 LA MOTTE-FEUILLY
Mouhers	Neuvy-Saint-Sépulchre	Titulaire : Mme Karen PLUMMER Suppléant : M. Claude ARROUY	M. Jean-Claude GANCEL 15 Le Bourg Route de Neuvy 36340 MOUHERS	M. François Jean BACQUET Le Bourg 36340 MOUHERS

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
Mouhet	Saint-Gaultier	Mme Josiane COUVE	Titulaire : M. Joël DELORME 4 route de la Cascade 36170 MOUHET Suppléante : Mme Geneviève JOUHANNET 12 route de la Cascade 36170 MOUHET	Mme Ida COULEAU Le Bourg 36170 MOUHET
Moulins-sur-Céphons	Levroux	Mme Brigitte GRANGY	Mme Sylvie ROCHAIS La Montbaronnerie 36110 MOULINS-SUR-CEPHONS	Mme Colette DENIS 24 rue Pascal Rechaussat 36110 MOULINS-SUR-CEPHONS
Murs	Buzançais	M. Jean-Paul PAITRAULT	Mme Yvette GUDIN « Bourreau » 36700 MURS	Mme Karine MODDE Les Tinsonnières 36700 MURS
Néons-sur-Creuse	Le Blanc	Titulaire : M. Guy CHAIGNEAU Suppléant : M. Franck TRABACH	Titulaire : M. Jean SECHERESSE Chaurais 36220 NEONS-SUR-CREUSE Suppléante : Mme Nelly TARLIER 14 route des Bois 36220 NEONS-SUR-CREUSE	Mme Yvelise GUIMAS 10 Route de Marigny Thais 36220 NEONS-SUR-CREUSE
Néret	La Châtre	M. Olivier JOYEUX	M. Vincent WANSCHURA 17 rue des Jolivets 36400 NÉRET	Mme Françoise JOYEUX Le Bourg 36400 NÉRET

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
Neuillay-les-Bois	Saint-Gaultier	Titulaire : Mme Célia GAULTIER Suppléante : MME Carole RIOTE Épouse HAY	M. Guy NACU 4 route de la Pérouille 36500 NEUILLAY-LES-BOIS	M. Jean Richard GRAF Route de Luant 36500 NEUILLAY-LES-BOIS
Neuvy-Pailloux	La Châtre	Titulaire : M. Thierry NUGIER Suppléante : Mme Cécilia GONIN	Titulaire : M. Jean-Claude ROCHEFORT 12 rue de Verdun 36100 NEUVY-PAILLOUX Suppléante : Mme Monique RICHARD 16 rue Pasteur 36100 NEUVY-PAILLOUX	M. Hubert JOLLIVET 1 rue du 14 Juillet 36100 NEUVY-PAILLOUX
Neuvy-Saint-Sépulchre	Neuvy-Saint-Sépulchre	M. Jean-Pierre PAGET	Mme Marie-Christine MOREAU 17 rue Emile Forichon 36230 NEUVY-SAINT- SÉPULCHRE	Mme Jocelyne JARREAU Chemin de l' Aubord 36230 NEUVY-SAINT- SÉPULCHRE
Niherne	Buzançais	Mme Marie-Noëlle BESNARD BATAILLON	Mme Josiane LUCAS 19 allée de Chavane 36320 VILLEDIEU-SUR-INDRE	M. Jean-François COURTY 13 rue des Rossignols 36250 NIHERNE
Nohant-Vic	La Châtre	Titulaire : Mme Cécile PATUREAU Suppléante : Mme Maryline JOUBERT	M. Serge ROBIN 4 impasse du presbytère 36400 NOHANT-VIC	M. Gérard FRADET Les Ormeaux 36400 NOHANT-VIC

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
Nuret-le-Ferron	Saint-Gaultier	Titulaire : M. Didier BLÉRON Suppléant : M. Stéphane PERRAGUIN	Titulaire : Mme Marie-Ange FRIQUET Le Domaine Neuf 36800 SAINT-GAULTIER Suppléant : M. Patrick VALLEE 6 bis rue de la Fosse aux Loups 36800 NURET-LE-FERRON	M. Gérard FAUDUET Les Caillots 36800 NURET-LE-FERRON
Obterre	Le Blanc	Mme Carole DELORME	Mme Nathalie GAUTRIN 7 rue Proven 36290 OBTERRE	Mme Monique VIOVI La Coullière 36290 OBTERRE
Orsennes	Neuvy-Saint-Sépulchre	M. Mathieu LANSADE	M. Yves LAGAUTRIERE 19 La Rouillère 36190 ORSENNES	M. Honoré LEMAIGRE 36190 ORSENNES
Orville	Valençay	Titulaire : M. Vincent MOIRIN Suppléant : M. Frédéric WERBREGUE	Titulaire : M. Guy FERRAGU Les Mineaux 36210 ORVILLE Suppléant : M. Gilles BUFFAZ Les Mineaux 36210 ORVILLE	M. Gérard TIPHINEAUD Les Fouages 36210 ORVILLE
Oulches	Saint-Gaultier	Titulaire : M. Matthieu MANTONNIER Suppléant : M. Jean-Louis BELIERES	Mme Éliane BRETECHER La Salle 36800 OULCHES	M. Jean-Jacques CELADON 2 chemin de la Folie 36800 OULCHES
Palluau-sur-Indre	Buzançais	M. Pascal DE SOUZA	M. Claude CELERIER 5 La Violière 36500 PALLUAU-SUR-INDRE	M. Jean-Paul VACHER 36500 PALLUAU/INDRE

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
Parnac	Saint-Gaultier	M. Jérôme DEJOIE	Titulaire : M. Laurent ALLILAIRE La Ronde 36170 PARNAC Suppléant : M. Jean Alain ROBERT L'Age 36170 PARNAC	M. Gilles PICHONNET 3 l'Age 36170 PARNAC
Paudy	Levroux	Mme Laurence MICHEL	Mme Hélène MALOT 4 impasse des peupliers 36260 PAUDY	M. Frédéric SACRISTIN Rue Grande 36260 PAUDY
Paulnay	Le Blanc	M. Jean PAWLAT	Mme Yveline BACHELET Touche de Lay 36290 PAULNAY	Mme Annie BARRAL 15 rue du Général de Gaulle 36290 PAULNAY
Pellevoisin	Valençay	M. Daniel RABIER	Mme Michèle LEGERON 4 avenue de la République 36500 PELLEVOISIN	M. Michel PLAULT 38 rue de la Promenade 36500 PELLEVOISIN
Pérassay	La Châtre	Titulaire : M. Frédéric BOURDEAU Suppléant : M. Jacky MERLIN	Mme Pierrette DUCLUZEAU Lieu-dit « Chez Combes » 36160 PERASSAY	Mme Béatrice PIOLET Genest 36160 PERASSAY
La Pérouille	Saint-Gaultier	Mme Karine GAUTRON	Mme Céline BRUNET 10 les Martinets 36350 LA PÉROUILLE	M. Robert DESIRE Village de Ratz 36350 LA PÉROUILLE
Pommiers	Argenton-sur-Creuse	Titulaire : Mme Anick CHAMBLANC Suppléant : M. Bernard PERRIN	Mme Michèle BUREAUD 2 Foy 36190 POMMIERS	M. Pascal DECHERON 18 rue des Chaumes 36190 POMMIERS

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
Le Pont-Chrézien-Chabenet	Argenton-sur-Creuse	Titulaire : Mme Josette PERNIN Suppléante : Mme Evelyne KRIM	Titulaire : Mme Bernadette BEAUJARD 23 allée du Broutet 36800 LE PONT-CHRETIEN-CHABENET Suppléant : M. Alain GAUTIER Le Trait 36800 LE PONT-CHRETIEN-CHABENET	M. Jackie LAMOUREUX 2 Rue du 8 mai 1945 36800 LE PONT-CHRETIEN-CHABENET
Poullaines	Valençay	Titulaire : M. Daniel CAILLAT Suppléant : M. Yves CRON	Mme Martine LESEC 3 Aubigny 36210 POULAINES	M. Jacques NAULET Rue de la Poste 36210 POULAINES
Poulligny-Notre-Dame	La Châtre	Titulaire : M. Denis JAMBUT Suppléant : M. Bruno BONNIN	Mme Maurice PROSPER 3 allée de la Garenne 36160 POULLIGNY-NOTRE-DAME	Mme Marie-Rose PLISSON 8 rue de la Chaume Blanche 36160 POULLIGNY-NOTRE-DAME
Poulligny-Saint-Martin	La Châtre	Titulaire : M. Alain NIVET Suppléant : M. Daniel LUCAS	Mme Isabelle ALLORENT Le Bois de Narmont 36160 POULLIGNY-SAINT-MARTIN	Mme Nadine GAUTHIER La Brande de Receuil 36160 POULLIGNY-SAINT-MARTIN
Poulligny-Saint-Pierre	Le Blanc	Mme Rose LERHONDEL	M. Christophe CHABOT 5 rue des Caboins 36300 POULLIGNY-ST-PIERRE	M. Alain JOLLY Cherves 36300 POULLIGNY-ST-PIERRE
Préaux	Valençay	M. Gilles MARC	Mme Lydie AUGER 3 Les Reboisières 36240 PREAUX	M. Michel RABATE Dardoux 36240 PREAUX

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
Preuilly-la-Ville	Le Blanc	Mme Elisabeth CHATILLON	Mme Monique BERTHONNET 21 Le Querroir 36220 PREUILLY-LA-VILLE	M. Gérard MORIN Les Cossetières 36220 PREUILLY-LA-VILLE
Prissac	Saint-Gaultier	Titulaire : M. Hubert JOUOT Suppléante : Mme Martine CHATONNET	Titulaire : M. Gérard BROUST 1 Fontmorand 36370 PRISSAC Suppléante : Mme Nadine LE BLANC La Renonfière 36370 PRISSAC	M. Pierre COTINAT Le Bourg 36370 PRISSAC
Pruniers	La Châtre	Titulaire : M. Christophe TIRLOREAU Suppléant : M. Emmanuel PLISSON	Titulaire : M. Daniel PINON 1 rue des Chaumes 36120 PRUNIERS Suppléante : Mme Josiane BERNICOT 41 route de Lignières 36120 PRUNIERS	M. Pierre PINAULT Les Bernards 36120 PRUNIERS
Reboursin	Levroux	Mme Laurence de GRESSOT	Titulaire : Mme Sandrine CAPLAN Le Moulin 36150 REBOURSIN Suppléant : M. Jean GENEST Le Bourg 36150 REBOURSIN	M. Daniel FUSELLIER Le Prépoilé 36150 REBOURSIN
Rivarennes	Saint-Gaultier	M. Michel LAMOUREUX	M. Jean-Marie LAMAMY 15 rue Pierre Vincent 36800 RIVARENNES	M. Gérard TOURNOIS 9 Rue des Dames 36800 RIVARENNES

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
Rosnay	Le Blanc	Mme Marie-Claude SAINCANTIN	Mme Nicole DEVEAU 18 rue du Champ de Foire 36300 ROSNAY	Mme Geneviève RICHARD 14 rue de la Poste 36300 ROSNAY
Roussines	Saint-Gaultier	M. Guillaume VIARD	M. Jean Marie DUPLAN 21 La Boussinière 36170 ROUSSINES	M. Michel GIBEAU La Boussinière 36170 ROUSSINES
Rouvres-les-Bois	Levroux	Titulaire : M. Matthieu GALAIS Suppléant : M. Olivier CHAUVIGNON	Titulaire : M. Jean-Paul GRELET 25 rue Principale 36110 ROUVRES-LES-BOIS Suppléante : Mme Isabelle FROGIÉ 20 Rue du Chanoine BergerBois 36110 ROUVRES-LES-BOIS	M. Roland COUTANT Les Barres 36110 ROUVRES-LES-BOIS
Ruffec-le-Château	Le Blanc	Titulaire : Mme Monique HUBERT	Titulaire : Mme Dominique CORDE 16 Toutvent 36300 RUFFEC-LE-CHATEAU Suppléant : M. Patrick BLONDEAU 34 Les Maufrais 36300 RUFFEC-LE-CHATEAU	M. Jean Louis ROBIN 11 rue de la Mairie 36300 RUFFEC-LE-CHATEAU
Sacieres-Saint-Martin	Saint-Gaultier	Mme Agnès RENVOISÉ	M. Carl MAHUZIES 18 route de Cheniers 36170 SACIERGES-SAINT-MARTIN	M. Jean-Claude MOULIN 5 rue des Chennevières 36170 SACIERGES-SAINT-MARTIN

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
Saint-Aigny	Le Blanc	Titulaire : M. Raymond JULLIEN Suppléant : M. Jean-Claude INVERNIZZI	Titulaire : Mme Nathalie ADAM 45 route des Fontaines – Le Bordiau 36300 SAINT-AIGNY Suppléant : M. Philippe LEROY 2 rue des Acacias – Le Bordiau 36300 SAINT-AIGNY	Mme Françoise CLAMANT Le Bourg 36300 SAINT-AIGNY
Saint-Aoustrille	Levroux	M. Claude FEUILLADE	Mme Françoise DUBUT 3 square des 4 vents 36100 SAINT-AOUSTRILLE	Mme Michèle POTIER 5 Square des 4 Vents 36100 ST-AOUSTRILLE
Saint-Août	La Châtre	M. François ROBIN	M. Guy BOURSIN 15 route d'Issoudun 36120 SAINT-AOUT	M. Robert PLANTELIN Les Roussets 36120 SAINT-AOUT
Saint-Aubin	La Châtre	M. Gérard BAILLY	M. Christian NOURIGAT 11 rue de la Marelle 36100 SAINT-AUBIN	Mme Marie Sylvie LAUDAT Gizay 36100 SAINT-AUBIN
Saint-Benoit-du-Sault	Saint-Gaultier	Mme Michèle GALLEGO	Titulaire : Mme Martine KLEIN 7 allée Georges Sand 36170 SAINT-BENOIT-DU-SAULT Suppléant : M. Jean Marie MICHON 15 les Fonts Braux 36170 SAINT-BENOIT-DU-SAULT	M. Claude GASTON 5 rue Jean-André Moreau 36170 SAINT-BENOIT-DU-SAULT
Saint-Chartier	La Châtre	M. Gaël PICHON	M. Michel THIBAUD La Préasle 36400 SAINT-CHARTIER	M. Jean CAILLAUD La Preugne 36400 SAINT-CHARTIER

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
Saint-Christophe-en-Bazelle	Valençay	Mme Monique DODY	Mme Joëlle DION 23 rue des Bezeaux 36210 SAINT-CHRISTOPHE-EN-BAZELLE	M. Johnny DELALANDE 6 rue Vigne Amourette 36210 SAINT-CHRISTOPHE-EN-BAZELLE
Saint-Christophe-en-Boucherie	La Châtre	Titulaire : M. Claude PERGAUD Suppléant : M. Jean-Marc BEAUVAIS	Mme Nicole SOUMARD La Rebarderie 36400 SAINT-CHRISTOPHE-EN-BOUCHERIE	M. Jean-Claude DALLLOT Bouchenoire 36400 SAINT-CHRISTOPHE-EN-BOUCHERIE
Saint-Civran	Saint-Gaultier	Mme Isabelle DUBRAC	M. Marcel JARRY 2 la Bitte 36170 SAINT-CIVRAN	Mme Ada DEPARDIEU 1 lieu dit Les Nugeries 36170 SAINT-CIVRAN
Saint-Cyran-du-Jambot	Buzançais	M. Bertrand FAYARD	Titulaire : Mme Annie RAGOT « Le Val au Boeuf » 36700 ST-CYRAN-DU-JAMBOT Suppléante : Mme Annie JACQUELIN 1 Val du Moulin 36700 ST-CYRAN-DU-JAMBOT	M. Mikael VERDIER 14 rue des Chèvres 36700 ST-CYRAN-DU-JAMBOT
Saint-Denis-de-Jouhet	Neuvy-Saint-Sépulchre	Titulaire : M. Joël CHAUSSE Suppléant : M. Laurent BOUQUIN	Mme Marie-Thérèse RENAULT La Fontbarbault 36230 SAINT-DENIS-DE-JOUHET	M. Lucien CHERAMY Le Moulin Dumont 36230 SAINT-DENIS-DE-JOUHET

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
Saint-Florentin	Levroux	Mme Maryline PANIS	Titulaire : M. Joël GUILLEMOT 17 rue de la Piatrerie 36150 SAINT-FLORENTIN Suppléante : Mme Colette GUINARD 48 rue des maisons de ville 36150 SAINT-FLORENTIN	M. Georges CATEL 2 rue du Limousin 36150 SAINT-FLORENTIN
Saint-Genou	Buzançais	Titulaire : M. Jean-Pierre POITEVIN Suppléant : M. Gérard LÉBOULEUX	Mme Muriel LOPEZ La Brigaudière 36500 SAINT-GENOU	M. Jean-Pierre DUPOND Boulevard Rabelais 36500 SAINT-GENOU
Saint-Georges-sur-Arnon	Issoudun	Titulaire : M. Laurent CACCIA Suppléant : M. Martial ROUX	Mme Maud BONNARD 9 route de Migny 36100 ST-GEORGES/ARNON	M. Philippe BEAUDOU 3 route de Migny 36100 ST-GEORGES/ARNON
Saint-Gilles	Saint-Gaultier	Mme Agnès LEFEBVRE	Titulaire : M. Michel BARONNET 7 rue de la Tour 36170 SAINT-GILLES Suppléante : Mme Annie GORGEON 9 rue de la Mairie 36170 SAINT-GILLES	M. Jacques LAGOUTTE 18 rue de la Mairie 36170 SAINT-GILLES

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
Saint-Hilaire-sur-Benaize	Saint-Gaultier	Mme Isabelle DURAND	Mme Annick BOUQUET La Forêt 36370 SAINT-HILAIRE-SUR-BENAIZE	M. Jean DE TRISTAN Chateau de Céré 36370 SAINT-HILAIRE-SUR-BENAIZE
Saint-Lactencin	Buzançais	Titulaire : M. Pierre CHARON Suppléante : Mme Sylvie OBOUH FEGUE	M. Daniel ROSPARS 8 rue des Grands Champs « Tesseau » 36500 SAINT-LACTENCIN	M. Michel CESTAC 10 rue de l'Ane Vert 36500 SAINT-LACTENCIN
Saint-Maur	Buzançais et Levroux	Titulaire : M. François BERNAL Suppléante : Mme Christiane PIERRY	Titulaire : Mme Chantal VACHER 175 route de Châteauroux 36250 SAINT-MAUR Suppléants : - M. Jacques LACROIX 23 rue de l'égalité 36250 SAINT-MAUR - Mme Marie-Josèphe GOBYN 6 rue de l'ancienne école « Villers-les-Ormes » 36250 SAINT-MAUR	M. Daniel RICHARD 10 allée des Tardes 36250 SAINT-MAUR
Saint-Médard	Buzançais	Mme Sylvie CORNU	Titulaire : Mme Françoise GAUD « La Bistourie » 36700 SAINT-MEDARD Suppléante : Mme Claudine JACQUET « La Jouerie » 36700 SAINT-MEDARD	M. Stéphane PAILLOUX La Bistourie 36700 SAINT-MEDARD

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
Saint-Michel-en-Brenne	Le Blanc	Mme Céline VIAUVY	<p>Titulaire : M. Fabrice CAILLARD 4 rue de l'Abbaye 36290 SAINT-MICHEL-EN-BRENNE</p> <p>Suppléante : Mme Laurence TONOLO Le Tan 36290 SAINT-MICHEL-EN-BRENNE</p>	M. Michel GUILLOT 5 rue du Prieuré 36290 SAINT-MICHEL-EN-BRENNE
Saint-Pierre-de-Jards	Levroux	Titulaire : M. Alain BARDEY	<p>Titulaire : Mme Inès GABLIN Le Bourg 36260 SAINT-PIERRE-DE-JARDS</p> <p>Suppléante : Mme Michelle PETOLON Jappenard 36260 SAINT-PIERRE-DE-JARDS</p>	Mme Nicole PENICHOT Saint-Lazare 36260 SAINT-PIERRE-DE-JARDS
Saint-Plantaire	Neuvy-Saint-Sépulchre	Titulaire : Mme Irène LAGONOTTE Suppléant : M. Bernard DENIS	<p>Titulaire : Mme Louise DEGUET 1 La Couture 36190 SAINT-PLANTAIRE</p> <p>Suppléante : Mme Janine DURAND 3 route de la pierre folle – Saint Jallet 36190 SAINT-PLANTAIRE</p>	M. Jean-Claude LECOMTE Le Peu 36190 SAINT-PLANTAIRE

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
Saint-Valentin	Levroux	M. Antoine ROUSSEAU	<p>Titulaire : M. Christian LAMASSET 7 rue du 14 février 36100 SAINT-VALENTIN</p> <p>Suppléante : Mme Annie MOULIN 3 route de Lizeray 36100 SAINT-VALENTIN</p>	M. François PONTROY 5 chemin de la Locature 36100 SAINT-VALENTIN
Sainte-Fauste	Ardentes	M. Michel MARCELOT	Mme Jacqueline LEONARD 16 rue des Pommiers 36100 SAINT-FAUSTE	M. Michel Marcelot 7 rue de la Paluette 36100 SAINT-FAUSTE
Sainte-Gemme	Le Blanc	<p>Titulaire : Mme Joffrette PORNET Suppléant : M. Jean-Loup FORTIN</p>	<p>Titulaire : Mme Marinette CHAMPENOIS 20 La Ronde 36500 SAINTE-GEMME</p> <p>Suppléante : Mme Florence NATUREL 11 place de l'Église 36500 SAINTE-GEMME</p>	M. Jean BLANCHET La Roche 36500 SAINTE-GEMME
Sainte-Lizaigne	Levroux	Mme Rolande BARBELLION	Mme Ginette CHEVALIER 27 rue de Reblay 36260 SAINTE-LIZAIGNE	Mme Chantal LEFEBVRE 18 rue des Acacias 36260 SAINTE-LIZAIGNE
Sainte-Sévère-sur-Indre	La Châtre	<p>Titulaire : M. Pascal PASQUET Suppléant : M. Serge DESIRE</p>	Mme Marie-Agnès BOURY 29 avenue d'Auvergne 36160 SAINTE-SÈVÈRE-SUR-INDRE	Mme Danielle RICHARD 20 Rue Jacques Tati 36160 SAINTE-SÈVÈRE-SUR-INDRE

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
Sarzay	Neuvy-Saint-Sépulchre	M. Hugues LANGLOIS	M. Bertrand CHAUSSE 6 Le Vignonnnet 36230 SARZAY	M. Yves BRUNEAU 3 place AFN 36230 SARZAY
Sassierges-Saint-Germain	Ardentes	Titulaire : Mme Corinne MOUCHEBOEUF Suppléante : Mme Chantal LELOUP	Mme Véronique HERAULT 3 rue Olivier Charbonnier 36120 SASSIERGES-SAINT-GERMAIN	Mme Chantal BERNARD Greuille 36120 SASSIERGES-SAINT-GERMAIN
Saulnay	Le Blanc	M. Jérôme BOISLAIGUE	M. Daniel FERRAND 22 Route de mézières 36290 SAULNAY	M. Robert LE SAUX Le Bourg 36290 SAULNAY
Sauzelles	Le Blanc	M. Patrick MASSIAS	Titulaire : Mme Magali TISSIER 13 rue de Ruffec – Bousseronde 36220 SAUZELLES Suppléante : Mme Janine LACOMBE 4 chemin des Bois 36220 SAUZELLES	M. Gérard VARAINNE Asnières 36220 SAUZELLES
Sazeray	La Châtre	Mme Nicole BEUGNET	Mme Pierrette CASTANIER 16 rue des Sabotiers 36160 SAZERAY	M. Jean BLINET Beaumerle 36160 SAZERAY
Ségry	Issoudun	Mme Chantal GAUDICHEAU	M. Philippe SAADALLAH 21 route de Chouday Avail 36100 ISSOUDUN	M. Dominique GUILLEBAUD 14 rue des Tilleuls 36100 SÉGRY

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
Selles-sur-Nahon	Valençay	Titulaire : Mme Élodie BERTHAULT Suppléante : Mme Danièle COUDRET	Mme Brigitte COUTON « Les Landes » 36180 SELLES-SUR-NAHON Titulaire : Mme Danielle MARIÉ 14 Les Billons 36210 SEMBLEÇAY Suppléante : Mme Annie DELVERT Les Pichons 36210 SEMBLEÇAY	Mme Chantal BERTRAND Le Pernod 36500 SELLES-SUR-NAHON M. Michel BARAT Les Billons 36210 SEMBLEÇAY
Sembleçay	Valençay	Titulaire : M. Daniel SAUVESTRE Suppléant : M. Jérôme LECLERC		
Sougé	Buzançais	Titulaire : M. André RABIER Suppléant : M. Claude NIVET	M. Laurent MERY « La Guette » 36500 SOUGÉ	M. Yves ARNOUX 8 route de Levroux 36500 SOUGÉ
Tendu	Argenton-sur-Creuse	Mme Sophie POIRON	Titulaire : M. Jean-Luc PION 5 lotissement « Les Communaux » 36200 TENDU Suppléant : M. Hubert POIRON « La Planchette » 36200 TENDU	M. Roger TAUVY 28 route de Limoges 36200 TENDU
Thenay	Saint-Gaultier	Titulaire : Mme Séverine PERRIN Suppléante : Mme Cindy MOREAU	Mme Josette GAUTRON 1 Route des Vallées 36800 THENAY	M. Robert LORET 12 rue Jean Dupuy 36800 THENAY
Thevet-Saint-Julien	La Châtre	M. Bernard PLISSON	M. Jean-Paul ALAPHILIPPE 1 route de Sévigné 36400 THEVET-SAINT-JULIEN	Mme Solange ATHOMAS Route de La Châtre 36400 THEVET-SAINT-JULIEN

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
Thizay	La Châtre	Mme Patricia MERIGOUT	Mme Bernadette BECHU 7 rue Henri Dunant 36100 NEUVY PAILLOUX Titulaire : Mme Pierrette COURAT Le Logis – 6 rue du Prince Noir 36800 THENAY Suppléante : Mme Élisabeth CHANTEMARGUE 4 rue de la Trimouille 36310 TILLY	Mme Véronique PICHON 4 Rue de la Villette 36100 THIZAY Mme Odette DUBOS Le Peu 36800 THENAY
Tilly	Saint-Gaultier	Titulaire : Mme Nadine BIENVENU Suppléante : Mme Jacqueline VAN RIET		
Tournon-Saint-Martin	Le Blanc	Titulaire : M. Jacques PÉRONNET	M. Jacques CLÉMENT 1 Le Coudray 36220 TOURNON-SAINT- MARTIN	M. Guy ROBIN 35 La Vigerie 36220 TOURNON-SAINT- MARTIN
Le Tranger	Buzançais	M. Serge BANEUX	Mme Marie-José BLANCHET 26 route de Châtillon 36700 LE TRANGER	M. Jean-Noël RAINGON La Vincendière 36700 LE TRANGER
Tranzault	Neuvy-Saint- Sépulchre	Titulaire : M. Marc DEHECQ Suppléant : M. Damien CATHERINEAU	M. André BAYLE 12 allée Blanchet 36230 TRANZAUULT	M. Philippe VIAUD 1 la Forêt 36230 TRANZAUULT
Urciers	La Châtre	Titulaire : Mme Nadège DUSSAULT Suppléant : M. Philippe APAIRE	M. Serge DESIRÉ Bougazeau 36160 URCIERS	M. Jean-Michel AUCLERT La Bierge 36160 URCIERS

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
Val-Fouzon	Valençay	M. Bastien NACFAIRE	<p>Titulaire : Mme Monique PIERRE 3 rue Raoul Coutant Varennes-Sur-Fouzon 36210 VAL-FOUZON</p> <p>Suppléante n°1 : Mme Patricia CHOUK 1 chemin de la roche aux loups Parpeçay 36210 VAL-FOUZON</p> <p>Suppléante n°2 : Mme Christine BOUTLOUP Le Bourg – Sainte-Cécile 36210 VAL-FOUZON</p>	<p>Titulaire : Mme Lucette MARTEAU Épouse COUJET 2 Rue Granat 36210 VAL-FOUZON</p> <p>Suppléante n°1 : Mme Claire GODEFROY Epouse LEFELLE Le Bourg Sainte-Cécile 36210 VAL-FOUZON</p>
Velles	Argenton-sur-Creuse	<p>Titulaire : Mme Valérie JUGY Suppléant : M. Roger SANCHEZ</p>	Mme Martine LALLEMAND « Palluat » 36330 VELLES	M. Antoine COMPIN 49 route de Mosnay 36330 VELLES
Vendoeuvres	Saint-Gaultier	<p>Titulaire : M. Michel BRUNEAU Suppléante : Mme Nicole DESPRÈS</p>	M. Jacques GIRAUDON 10 lotissement de la Cure 36500 VENDOEUVRES	M. Bernard BORGEAIS 11 Malakoff 36500 VENDOEUVRES
La Vernelle	Valençay	<p>Titulaire : M. Christian JACQUIN Suppléant : M. Stéphane MOREAU</p>	M. Jacques LETANG 10 Le Pied d'Aloup 36600 LA VERNELLE	Mme Gisèle LETANG 10 Le Pied d'Aloup 36600 LA VERNELLE
Verneuil-sur-Igneraie	La Châtre	Mme Nicole d'HOOGHE	Mme Muriel VALENCIER 19 rue des Varennes 36400 VERNEUIL-SUR-IGNERAIE	M. Jean PEYRONNY 36400 VERNEUIL-SUR-IGNERAIE

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
Veuil	Valençay	Titulaire : Mme Simone HIRLAY Suppléante : Mme Françoise CROCHET	Titulaire : M. André FOULEAU 9 Le Bas-Ray 36600 VEUIL Suppléant : M. Raymond LAMARQUE 10 rue du Château 36600 VEUIL	Mme Bernadette RETY Le Bourg 36600 VEUIL
Vicq-Exemptlet	La Châtre	Mme Chantal BLANCHARD	M. Olivier ALADENISE Coubes 36400 VICQ-EXEMPLET	Mme Marie-Claude DAUGER Le Bourg 36400 VICQ-EXEMPLET
Vicq-sur-Nahon	Valençay	Titulaire : M. Jean-Christophe PINAULT Suppléant : M. Jean-Claude JAMET	Titulaire : Mme Maryse SAINSON 4 rue de l'ancienne ligne 36600 VICQ-SUR-NAHON Suppléant : M. Thierry MAIGRET 19 chemin du grand village 36600 VICQ-SUR-NAHON	Mme Jeanne JACQUELIN La Rolandière 36600 VICQ/NAHON
Vigoulant	La Châtre	Titulaire : Mme Jacqueline JUBARD Suppléant : M. Jean-Pierre MOREAU	M. Philippe AMARTIN L'Air 36160 VIGOULANT	Mme Bénédicte DENAUD Le Bourg 36160 VIGOULANT
Vigoux	Saint-Gaultier	Titulaire : M. Roland MEUNIER Suppléante : Mme Brigitte PIPEREAU	M. Jean-Pierre ROUQUIE Les Bouchauds 36170 VIGOUX	Mme Bernadette DURAND 4 rue de la Croix 36170 VIGOUX

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
Vijon	La Châtre	Mme Roseline BAUCHAUT	Mme Françoise VIALLE 3 Le Bondans 36160 VIJON	Mme Nicole DUCARTERON Le Bourg 36160 VIJON
Villegongis	Levroux	M. Raymond BUSSON	Mme Louise SEVAULT 2 rue du Moulin 36110 VILLEGONGIS	Mme Agnès PERON 36110 VILLEGONGIS
Villegouin	Valençay	Titulaire : M. Julien DUMOT Suppléant : M. Michel BRUNET	Mme Sandra PIOTROWSKI « la Blaidière » 36500 VILLEGOUIN	M. Jean PINAULT 36500 VILLEGOUIN
Villentrois-Faverolles-en-Berry	Valençay	Titulaire : M. Patrick BURON M. Dominique SEGUIN	Titulaire : M. Dany LEPAGE Rochefort 36600 VILLENTOIS Suppléant M. Thierry QUILLERÉ 4 rue de la Mairie 36360 FAVEROLLES	Suppléant : M. Michel HUREAU Bagneux 36600 VILLENTOIS Titulaire : M. Antoine BARANGER La Grande Métairie 36360 FAVEROLLES
Villiers	Le Blanc	Mme Corinne LEPLICHER	Titulaire : M. Christian GAUTRON La Chetonnaire 36290 VILLIERS Suppléante : Mme Bernadette SOUVERAIN DURAND La Mousnière 36290 VILLIERS	M. Alain PIGE La Cocandière 36290 VILLIERS

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
Vineuil	Levroux	Titulaire : M. Serge ROBIN Suppléante : Mme Evelyne VALIN	Titulaire : Mme Monique TREFAULT 7 chemin de la Garenne 36110 VINEUIL Suppléante : M. James FAUDUET 6 rue de la Gare 36110 VINEUIL	M. Gustave GALIBERT 6 lotissement les Ormes 36110 VINEUIL
Vouillon	Ardentes	M. Denis PATRIGEON	Mme Véronique LEBRUN 2 rue des moineaux 36100 VOUILLON	M. Michel BORDAT 12 route d'Ardentes 36100 VOUILLON

Préfecture de l'Indre

36-2019-04-11-001

Décision de délégation de signature n° 2019-15 de Mme
PIED

DÉCISION DE DÉLÉGATION DE SIGNATURE
N° 2019/15

- Vu le code de la santé publique et notamment ses articles D. 6143-33 et L.6143-7 ;
- Vu le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 modifié portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1°, 2°, 3°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
- Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- Vu la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé,
- Vu le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé ;
- Vu la convention de direction commune du 1^{er} janvier 2017 entre les centres hospitaliers de CHATEAUROUX-LE BLANC, de BUZANCAIS, de CHATILLON-SUR-INDRE, les E.H.P.A.D. de MEZIERES-EN-BRENNE, d'ARGENTON-SUR-CREUSE, de CLION-SUR-INDRE et de SAINT-GAULTIER ;
- Vu l'arrêté du C.N.G. en date du 19 janvier 2018 portant nomination de Madame Evelyne POUPET en qualité de directrices des centres hospitaliers de CHATEAUROUX-LE BLANC, CHATILLON-SUR-INDRE, BUZANCAIS et des E.H.P.A.D. de MEZIERES-EN-BRENNE, d'ARGENTON-SUR-CREUSE, de CLION-SUR-INDRE et de SAINT-GAULTIER (Indre) à compter du 1^{er} janvier 2017 ;
- Vu l'arrêté de fusion-absorption de l'A.R.S. Centre-Val de Loire n° 2016-OSMS-0058 entre le centre hospitalier de CHATEAUROUX et le centre hospitalier de LE BLANC à compter du 1^{er} janvier 2017.
- Vu les arrêtés des 17 mai et du 6 juin 2017 plaçant en position de service détaché dans le corps des directeurs d'hôpital (hors classe) Mme Christelle PIED en qualité de directrice-adjointe chargée des achats, de la logistique et des travaux aux centres hospitaliers de CHATEAUROUX- LE BLANC, de BUZANCAIS, de CHATILLON-SUR-INDRE, les E.H.P.A.D. de MEZIERES-EN-BRENNE, d'ARGENTON-SUR-CREUSE, de CLION-SUR-INDRE et de SAINT-GAULTIER ;
- Vu la décision n° 2017/34 du 1^{er} août 2017 portant délégation de signature à Mme Christelle PIED, directrice adjointe en charge des achats, de la logistique et des travaux,
- Vu l'autorisation d'absence délivrée à Mme Evelyne POUPET, directrice du centre hospitalier de CHATEAUROUX-LE BLANC pour la période du 15 avril au 22 avril 2019 inclus, par la délégation territoriale de l'A.R.S. ;
- Vu les nécessités de service ;

La directrice des centres hospitaliers de CHATEAUROUX-LE BLANC, CHATILLON-SUR-INDRE, BUZANCAIS et des E.H.P.A.D. de MEZIERES-EN-BRENNE, D'ARGENTON-SUR-CREUSE, DE CLION-SUR-INDRE et de SAINT-GAULTIER (Indre),

DÉCIDE

Article 1^{er}

Délégation est donnée à **Madame Christelle PIED**, directrice-adjointe chargée des achats, de la logistique et des travaux, à effet de signer, tout acte, décision ou document relevant de la signature de la directrice du centre hospitalier de CHATEAUROUX-LE BLANC, y compris dans les matières et pour les actes se rapportant à l'ordonnancement et à l'exécution du budget.

Article 2

Sont réservés à la signature de la directrice, les ordres de réquisition du comptable public.

Article 3

La présente délégation de signature prend effet au 15 avril 2019 jusqu'au 22 avril 2019 inclus (soit 8 jours). Elle est portée à la connaissance du conseil de surveillance du centre hospitalier de CHATEAUROUX-LE BLANC et publiée sur internet ainsi qu'au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Indre.

La directrice des centres hospitaliers de CHATEAUROUX-LE BLANC, CHATILLON-SUR-INDRE, BUZANÇAIS et des E.H.P.A.D. de MEZIERES-EN-BRENNE, D'ARGENTON-SUR-CREUSE, DE CLION-SUR-INDRE et de SAINT-GAULTIER (Indre) peut à tout moment retirer la présente délégation à la délégataire désignée.

Article 4

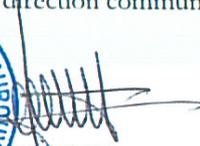
Cette décision est notifiée à la délégataire et sera communiquée aux :

- président du conseil de surveillance du centre hospitalier de CHATEAUROUX-LE BLANC,
- trésorier du centre hospitalier de CHATEAUROUX-LE BLANC,

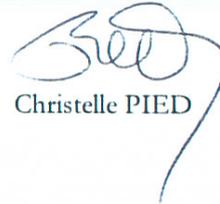
et insérée dans le registre des décisions de la direction commune domiciliée au C.H. de CHATEAUROUX.

CHATEAUROUX, le 11 avril 2019

La directrice de la direction commune,


Sylvie POUPET


La délégataire, directrice-adjointe en charge
des achats, de la logistique et des travaux,


Christelle PIED

Préfecture de l'Indre

36-2019-03-25-007

Décision portant délégation de signature

Ministère de la Justice

Direction interrégionale des services pénitentiaires de DIJON

Centre Pénitentiaire de CHATEAUROUX

A CHATEAUROUX

Le 25 mars 2019

Décision portant délégation de signature

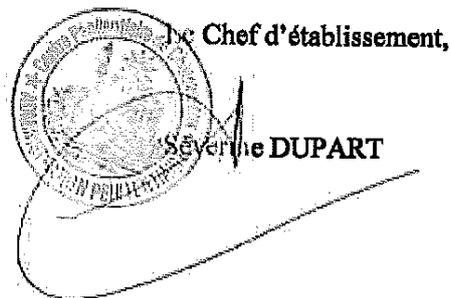
- Vu l'article 18 du décret n° 2019-223 du 23 mars 2019,
- Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment les articles L.312-2 et R.312-4,
- Vu l'arrêté du ministre de la justice en date du 08/01/2019 nommant Madame DUPART Séverine en qualité de Chef d'établissement du Centre Pénitentiaire de CHATEAUROUX

Madame Manon ESTEBENET, Directrice, Adjointe au Chef d'établissement, au Centre Pénitentiaire de Châteauroux est désignée pour assister le chef d'établissement dans l'exercice de ses attributions définies par le décret n° 2019-223 du 23 mars 2019 instaurant un vote par correspondance des personnes détenues à l'élection des représentants au Parlement européen.

Délégation de signature permanente lui est donnée pour l'exercice de ses missions.

La présente délégation de signature est publiée au recueil des actes administratifs du département dans lequel l'établissement a son siège.

Le Chef d'établissement,
Séverine DUPART



Préfecture de l'Indre

36-2019-03-25-005

Décision portant délégation de signature

Ministère de la Justice

Direction interrégionale des services pénitentiaires de DIJON

Centre Pénitentiaire de CHATEAUROUX

A CHATEAUROUX

Le 25 mars 2019

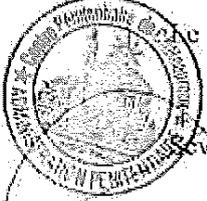
Décision portant délégation de signature

- Vu l'article 18 du décret n° 2019-223 du 23 mars 2019,
- Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment les articles L.312-2 et R.312-4,
- Vu l'arrêté du ministre de la justice en date du 08/01/2019 nommant Madame DUPART Séverine en qualité de Chef d'établissement du Centre Pénitentiaire de CHATEAUROUX

Monsieur Atcham AKONO, Capitaine, Chef de Bâtiment au Centre Pénitentiaire de Châteauroux est désigné pour assister le chef d'établissement dans l'exercice de ses attributions définies par le décret n° 2019-223 du 23 mars 2019 instaurant un vote par correspondance des personnes détenues à l'élection des représentants au Parlement européen.

Délégation de signature permanente lui est donnée pour l'exercice de ses missions.

La présente délégation de signature est publiée au recueil des actes administratifs du département dans lequel l'établissement a son siège.

 Chef d'établissement,
Séverine DUPART

Préfecture de l'Indre

36-2019-03-25-006

Décision portant délégation de signature

Ministère de la Justice

Direction interrégionale des services pénitentiaires de DIJON

Centre Pénitentiaire de CHATEAUROUX

A CHATEAUROUX

Le 25 mars 2019

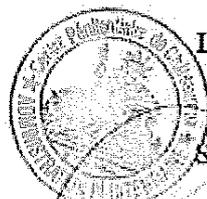
Décision portant délégation de signature

- Vu l'article 18 du décret n° 2019-223 du 23 mars 2019,
- Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment les articles L.312-2 et R.312-4,
- Vu l'arrêté du ministre de la justice en date du 08/01/2019 nommant Madame DUPART Séverine en qualité de Chef d'établissement du Centre Pénitentiaire de CHATEAUROUX

Monsieur Didier LEVEQUE, Capitaine, Chef de détention, au Centre Pénitentiaire de Châteauroux est désigné pour assister le chef d'établissement dans l'exercice de ses attributions définies par le décret n° 2019-223 du 23 mars 2019 instaurant un vote par correspondance des personnes détenues à l'élection des représentants au Parlement européen.

Délégation de signature permanente lui est donnée pour l'exercice de ses missions.

La présente délégation de signature est publiée au recueil des actes administratifs du département dans lequel l'établissement a son siège.

 Le Chef d'établissement,
Séverine DUPART

Préfecture de l'Indre

36-2019-03-25-008

Décision portant délégation de signature



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Justice

Direction interrégionale des services pénitentiaires de DIJON

Centre Pénitentiaire de CHATEAUROUX

A CHATEAUROUX

Le 25 mars 2019

Décision portant délégation de signature

- Vu l'article 18 du décret n° 2019-223 du 23 mars 2019,
- Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment les articles L.312-2 et R.312-4,
- Vu l'arrêté du ministre de la justice en date du 08/01/2019 nommant Madame DUPART Séverine en qualité de Chef d'établissement du Centre Pénitentiaire de CHATEAUROUX

Madame Maud MAILHEBLAU, Attachée d'administration principale de l'état, au Centre Pénitentiaire de Châteauroux est désignée pour assister le chef d'établissement dans l'exercice de ses attributions définies par le décret n° 2019-223 du 23 mars 2019 instaurant un vote par correspondance des personnes détenues à l'élection des représentants au Parlement européen.

Délégation de signature permanente lui est donnée pour l'exercice de ses missions.

La présente délégation de signature est publiée au recueil des actes administratifs du département dans lequel l'établissement a son siège.

Le Chef d'établissement,
Séverine DUPART



Préfecture de l'Indre

36-2019-03-25-009

Décision portant délégation de signature



Ministère de la Justice

Direction interrégionale des services pénitentiaires de DIJON

Centre Pénitentiaire de CHATEAUROUX

A CHATEAUROUX

Le 25 mars 2019

Décision portant délégation de signature

- Vu l'article 18 du décret n° 2019-223 du 23 mars 2019,
- Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment les articles L.312-2 et R.312-4,
- Vu l'arrêté du ministre de la justice en date du 08/01/2019 nommant Madame DUPART Séverine en qualité de Chef d'établissement du Centre Pénitentiaire de CHATEAUROUX

Madame Ophélie LHERMITTE, Lieutenant, Chef de bâtiment au Centre Pénitentiaire de Châteauroux est désignée pour assister le chef d'établissement dans l'exercice de ses attributions définies par le décret n° 2019-223 du 23 mars 2019 instaurant un vote par correspondance des personnes détenues à l'élection des représentants au Parlement européen.

Délégation de signature permanente lui est donnée pour l'exercice de ses missions.

La présente délégation de signature est publiée au recueil des actes administratifs du département dans lequel l'établissement a son siège.

 Le Chef d'établissement,
Séverine DUPART

Préfecture de l'Indre

36-2019-03-25-010

Décision portant délégation de signature



Ministère de la Justice

Direction interrégionale des services pénitentiaires de DIJON

Centre Pénitentiaire de CHATEAUROUX

A CHATEAUROUX

Le 25 mars 2019

Décision portant délégation de signature

- Vu l'article 18 du décret n° 2019-223 du 23 mars 2019,
- Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment les articles L.312-2 et R.312-4,
- Vu l'arrêté du ministre de la justice en date du 08/01/2019 nommant Madame DUPART Séverine en qualité de Chef d'établissement du Centre Pénitentiaire de CHATEAUROUX

Monsieur Richard PISEN, Lieutenant, Chef de bâtiment au Centre Pénitentiaire de Châteauroux est désigné pour assister le chef d'établissement dans l'exercice de ses attributions définies par le décret n° 2019-223 du 23 mars 2019 instaurant un vote par correspondance des personnes détenues à l'élection des représentants au Parlement européen.

Délégation de signature permanente lui est donnée pour l'exercice de ses missions.

La présente délégation de signature est publiée au recueil des actes administratifs du département dans lequel l'établissement a son siège.

Le Chef d'établissement,


Séverine DUPART

Préfecture de l'Indre

36-2019-03-25-011

Décision portant délégation de signature

Ministère de la Justice

Direction interrégionale des services pénitentiaires de DIJON

Centre Pénitentiaire de CHATEAUROUX

A CHATEAUROUX

Le 25 mars 2019

Décision portant délégation de signature

- Vu l'article 18 du décret n° 2019-223 du 23 mars 2019,
- Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment les articles L.312-2 et R.312-4,
- Vu l'arrêté du ministre de la justice en date du 08/01/2019 nommant Madame DUPART Séverine en qualité de Chef d'établissement du Centre Pénitentiaire de CHATEAUROUX

Monsieur Serge PEQUEGNOT, Lieutenant, Responsable du bureau de la gestion de la détention au Centre Pénitentiaire de Châteauroux est désigné pour assister le chef d'établissement dans l'exercice de ses attributions définies par le décret n° 2019-223 du 23 mars 2019 instaurant un vote par correspondance des personnes détenues à l'élection des représentants au Parlement européen.

Délégation de signature permanente lui est donnée pour l'exercice de ses missions.

La présente délégation de signature est publiée au recueil des actes administratifs du département dans lequel l'établissement a son siège.

Le Chef d'établissement,

Séverine DUPART



Préfecture de l'Indre

36-2019-03-25-012

Décision portant délégation de signature

Ministère de la Justice

Direction interrégionale des services pénitentiaires de DIJON

Centre Pénitentiaire de CHATEAUROUX

A CHATEAUROUX

Le 25 mars 2019

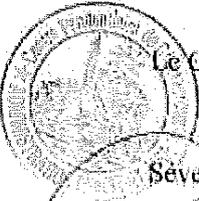
Décision portant délégation de signature

- Vu l'article 18 du décret n° 2019-223 du 23 mars 2019,
- Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment les articles L.312-2 et R.312-4,
- Vu l'arrêté du ministre de la justice en date du 08/01/2019 nommant Madame DUPART Séverine en qualité de Chef d'établissement du Centre Pénitentiaire de CHATEAUROUX

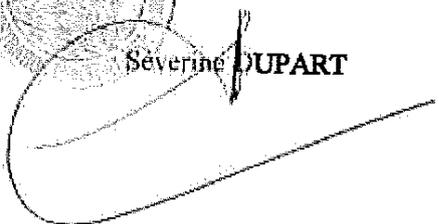
Monsieur Mickaël MARTIN, Lieutenant, chef de bâtiment au Centre Pénitentiaire de Châteauroux est désigné pour assister le chef d'établissement dans l'exercice de ses attributions définies par le décret n° 2019-223 du 23 mars 2019 instaurant un vote par correspondance des personnes détenues à l'élection des représentants au Parlement européen.

Délégation de signature permanente lui est donnée pour l'exercice de ses missions.

La présente délégation de signature est publiée au recueil des actes administratifs du département dans lequel l'établissement a son siège.



Le Chef d'établissement,
Séverine DUPART



Préfecture de l'Indre

36-2019-03-21-004

Décision portant nomination d'un régisseur

DECISION PORTANT NOMINATION D'UN REGISSEUR

Annule et remplace la décision du 11 juin 2015 ayant le même objet

OBJET : REGIE DE RECETTES
☞ **Vente de repas**

Le Directeur,

- vu la décision du directeur du Centre Hospitalier de LA CHATRE du 26 mai 2015 portant création d'une régie de recettes pour la vente de repas.
- vu l'avis conforme du Comptable Public assignataire en date du 12 mars 2019.

DECIDE

ARTICLE 1 : Monsieur Benoît RICHARD est nommé régisseur titulaire de la régie de recettes pour l'encaissement des produits liés à la facturation des repas des personnels de l'établissement et des personnes extérieures.

ARTICLE 2 : En cas d'absence pour maladie, congé ou tout autre empêchement, Monsieur Benoît RICHARD sera remplacé par Madame Corinne PLISSON, premier mandataire suppléant ou Madame Sandrine NETO ALVES second mandataire suppléant.

ARTICLE 3 : Monsieur Benoît RICHARD est tenu de constituer un cautionnement d'un montant de 300€ en application de l'arrêté du 03 septembre 2001.

ARTICLE 4 : Monsieur Benoît RICHARD percevra une indemnité de responsabilité au taux de 100% dont le montant annuel est fixé en fonction de la réglementation en vigueur.

ARTICLE 5 : Mesdames Corinne PLISSON et Sandrine NETO ALVES percevront la même indemnité de responsabilité pour la période durant laquelle elles assureront effectivement le fonctionnement de la régie.

ARTICLE 6 : Le régisseur titulaire et les mandataires suppléants sont conformément à la réglementation en vigueur personnellement et pécuniairement responsables de la conservation des fonds, des valeurs et des pièces comptables qu'ils ont reçus, ainsi que de l'exactitude des décomptes de liquidation qu'ils ont éventuellement effectué.

ARTICLE 7 : Le régisseur titulaire et les mandataires suppléants ne doivent percevoir de sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif de la régie, sous peine d'être constitués comptable de fait et de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du Code Pénal.

ARTICLE 8 : Le régisseur titulaire et les mandataires suppléants sont tenus de présenter leurs registres comptables, leurs fonds et leurs formules de valeurs inactives aux agents de contrôle qualifiés.

ARTICLE 9 : Le régisseur titulaire et les mandataires suppléants sont tenus d'appliquer chacun en ce qui le concerne, les dispositions de l'instruction codificatrice n°06-031-A-B-M du 21 avril 2006 relatives aux régies du secteur public local.

ARTICLE 10 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} avril 2019
Toutes les décisions antérieures ayant le même objet sont abrogées.

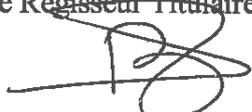
Fait à La Châtre, le 21 mars 2019

Le Directeur

Dominique DELAUME



vu pour acceptation,
le Régisseur Titulaire


Benoît RICHARD

vu pour acceptation,
le second mandataire suppléant


Sandrine NETO ALVES

vu pour acceptation,
le premier mandataire suppléant


Corinne PLISSON

Préfecture de l'Indre

36-2019-04-17-004

interdiction PL rassemblements festifs du 25-04 au 07-05



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'INDRE

Direction des services du Cabinet

Bureau de l'ordre public
et de la prévention de la délinquance

ARRÊTÉ

portant interdiction de circulation des poids lourds de plus de 3,5 tonnes de PTAC transportant du matériel de sons à destination d'un rassemblement festif à caractère musical (teknival, rave-party) non autorisé dans le département de l'Indre

Le Préfet de l'Indre,
Chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur,
Chevalier dans l'ordre national du Mérite,

Vu le code de la route ;

Vu le code de la voirie routière ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret du 24 octobre 2018 portant nomination de monsieur Thierry Bonnier, Préfet de l'Indre ;

Vu l'arrêté du 2 mars 2015 relatif à l'interdiction de circulation des véhicules de transport de marchandises à certaines périodes ;

Vu l'arrêté préfectoral du 17 avril 2019 portant interdiction temporaire de rassemblements festifs à caractère musical (teknival, rave-party) dans le département de l'Indre ;

Considérant que, selon les éléments d'information disponibles, un rassemblement festif à caractère musical pouvant regrouper plusieurs milliers de participants est susceptible de se dérouler entre le jeudi 25 avril et le mardi 7 mai 2019 inclus sur le département de l'Indre ;

Considérant que cette manifestation n'a pas fait l'objet de la déclaration en préfecture exigée par la réglementation en vigueur et qu'elle n'a par conséquent pas fait l'objet d'autorisation administrative ;

Considérant que cette manifestation est susceptible de s'installer sans autorisation préalable en divers points du département ;

Sur proposition de M. le directeur des services du cabinet,

ARRETE

Article 1^{er} : La circulation des poids-lourds de plus de 3,5 tonnes de PTAC est interdite sur l'ensemble des réseaux routiers (réseau routier national et réseau secondaire) du département de l'Indre pour les véhicules transportant du matériel susceptible d'être utilisé pour une manifestation non autorisée notamment sonorisation, sound system, amplificateurs, et cela à compter du **jeudi 25 avril 2019 à 8h00 jusqu'au mardi 7 mai 2019 inclus à 6h00**.

Article 2 : Les infractions au présent arrêté sont constatées par procès-verbaux dressés par les forces de l'ordre.

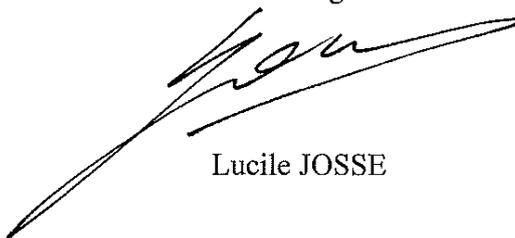
Article 3 : Le présent arrêté sera :

- publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Indre,
- diffusé sur le site Internet de la préfecture,
- porté à la connaissance des chauffeurs routiers par les médias

Article 4 : Le directeur des services du cabinet, les Sous-Préfètes des arrondissements d'Issoudun et de la Châtre ainsi que du Blanc, les sous-préfets de permanence, le commandant du groupement de gendarmerie départementale, le Directeur départemental de la Sécurité Publique sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché à l'entrée de la préfecture et des sous-préfectures.

A Châteauroux, le 17 AVR. 2019

Pour le préfet et par délégation,
la Secrétaire générale



Lucile JOSSE

Dans un délai de deux mois à compter de la date de notification ou de publication du présent acte, les recours suivants peuvent être introduits, conformément aux dispositions de l'article R. 421-2 du code de justice administrative :

- un recours gracieux, adressé à : M. le Préfet de l'Indre – Place de la Victoire et des alliés – 36 000 Châteauroux
- un recours hiérarchique, adressé au(x) ministre(s) concerné(s) ;

Dans ces deux cas, le silence de l'Administration vaut rejet implicite au terme d'un délai de deux mois.

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces recours.

- un recours contentieux, en saisissant le Tribunal Administratif : 1, cours Vergniaud – 87 000 LIMOGES

Le tribunal administratif peut être également saisi par l'application informatique télérecours accessible par le site internet : www.telerecours.fr

Préfecture de l'Indre

36-2019-04-17-005

Interdiction rassemblements festifs 25-04 au 07-05



PRÉFET DE L'INDRE

Direction des services du Cabinet

Bureau de l'ordre public
et de la prévention de la délinquance

ARRÊTÉ **Portant interdiction temporaire de rassemblements festifs** **à caractère musical (Teknival, Rave- Party) dans le département de l'Indre**

Le Préfet de l'Indre,
Chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur,
Chevalier dans l'ordre national du Mérite,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2215-1 ;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment ses articles L. 211-5 à L.211-8, L.211-15, R.211-2 à R.211-9, et R.211-27 à R.211-30 ;

Vu le code pénal ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret du 24 octobre 2018 portant nomination de monsieur Thierry Bonnier, Préfet de l'Indre ;

Considérant que, selon les éléments d'information disponibles et concordantes, un ou plusieurs rassemblements festifs à caractère musical pouvant regrouper plusieurs milliers de participants sont susceptibles de se dérouler entre le jeudi 25 avril et le mardi 7 mai 2019 dans le département de l'Indre ;

Considérant qu'en application des dispositions de l'article L. 211-5 du Code de la Sécurité Intérieure, les rassemblements festifs à caractère musical sont soumis à l'obligation de déclaration préalable auprès du Préfet du département avec un préavis d'un mois ;

Considérant qu'aucune déclaration préalable n'a été déposée auprès du Préfet de l'Indre, précisant le nombre prévisible de participants ainsi que les mesures envisagées par l'organisateur pour garantir la sécurité, la salubrité, l'hygiène et la tranquillité publiques ;

Considérant que les organisations concomitantes de nombreuses fêtes dans le département et en région Centre Val de Loire, comme les traditionnelles manifestations du 1^{er} mai, les fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans du 29 avril au 8 mai 2019, ou encore le rassemblement évangélique de l'association « Vie et Lumière » à Nevoy ne permettent pas une mobilisation adéquate des forces de l'ordre en nombre suffisant ;

Considérant par ailleurs, que la posture actuelle du plan Vigipirate : vigilance renforcée – risque attentat ne permet pas non plus une mobilisation des forces de l'ordre en nombre suffisant pour ce type d'évènement ;

Considérant la nécessité de prévenir le risque élevé de troubles à l'ordre public ; que le nombre de personnes attendues dans ce type de rassemblements est élevé ; que les moyens appropriés en matière de lutte contre l'incendie et de secours aux personnes, ainsi qu'en matière de sécurité sanitaire et routière ne peuvent être réunis ; que, dans ces conditions, lesdits rassemblements comportent des risques sérieux de désordres ;

Considérant que, dans les circonstances de l'espèce, la nature et les conditions d'organisation de ces rassemblements sont de nature à provoquer des troubles graves à l'ordre et à la tranquillité publics ;

Considérant, en outre, l'urgence à prévenir les risques d'atteinte à l'ordre et à la tranquillité publics et les pouvoirs de police administrative générale que le préfet tient des dispositions de l'article L.2215-1 susvisé du code général des collectivités territoriales ;

Sur proposition du directeur des services du cabinet ;

ARRETE

Article 1^{er} : La tenue des rassemblements festifs à caractère musical répondant à l'ensemble des caractéristiques énoncées à l'article R. 211-2 du code de la sécurité intérieure, autres que ceux légalement déclarés ou autorisés, est interdite sur l'ensemble du territoire du département de l'Indre, entre le jeudi 25 avril et le mardi 7 mai 2019 inclus.

Article 2 : Toute infraction au présent arrêté est passible des sanctions prévues par l'article R. 211-27 du code de la sécurité intérieure et peut donner lieu à la saisie du matériel en vue de sa confiscation par le tribunal.

Article 3 : Le directeur des services du cabinet, les Sous-Préfetes des arrondissements d'Issoudun et de la Châtre ainsi que du Blanc, les sous-préfets de permanence, le commandant du groupement de gendarmerie départementale, le Directeur départemental de la Sécurité Publique sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le département et affiché à l'entrée de la préfecture et des sous-préfectures.

A Châteauroux, le 17 avril 2019,

Pour le préfet et par délégation,
la Secrétaire générale


Lucile JOSSE

Dans un délai de deux mois à compter de la date de notification ou de publication du présent acte, les recours suivants peuvent être introduits, conformément aux dispositions de l'article R. 421-2 du code de justice administrative :

- un recours gracieux, adressé à : M. le Préfet de l'Indre – Place de la Victoire et des alliés – 36 000 Châteauroux
- un recours hiérarchique, adressé au(x) ministre(s) concerné(s) ;

Dans ces deux cas, le silence de l'Administration vaut rejet implicite au terme d'un délai de deux mois.

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces recours.

- un recours contentieux, en saisissant le Tribunal Administratif : 1, cours Vergniaud – 87 000 LIMOGES

Le tribunal administratif peut être également saisi par l'application informatique télérecours accessible par le site internet : www.telerecours.fr

Préfecture de l'Indre.

36-2019-04-16-001

Arrêté du 16/042019 portant modification de l'arrêté préfectoral du 27 novembre 2018 portant extension de l'agrément de l'établissement d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière dénommé Auto-Ecole AB Formation 23 Place des Halles
36600 VALENCAY

PREFET DE L'INDRE

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ
Bureau de la réglementation générale et des élections

ARRÊTÉ du 16 AVR. 2019

Portant modification de l'arrêté préfectoral du 27 novembre 2018 portant extension de l'agrément de l'établissement d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière dénommé
AUTO-ÉCOLE AB FORMATION
sis, 23, Place des Halles - 36600 VALENCAY

LE PRÉFET DE L'INDRE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le code de la route, notamment ses articles L 213-1 à L 213-8 et R 213-1 à R213-6 ;

VU l'arrêté ministériel NOR : EQU0100026A du 8 janvier 2001 modifié relatif à l'exploitation des établissements d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière ;

VU l'arrêté préfectoral du 27 novembre 2018 portant extension de l'agrément de l'établissement d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière dénommé AUTO-ÉCOLE AB FORMATION sis, 23, Place des Halles, 36600 VALENCAY ;

Considérant qu'il convient d'ajouter la catégorie B96 à laquelle cette auto-école peut prétendre, omise sur l'arrêté susvisé ;

Sur proposition de la Secrétaire Générale de la préfecture,

A R R Ê T É

Article 1er : L'article 3 de l'arrêté préfectoral susvisé est rédigé comme suit :

Article 3 : AUTO-ÉCOLE AB FORMATION, située 23, Place des Halles, 36600 VALENCAY, est habilitée, au vu des autorisations d'enseigner présentées et des véhicules dont elle dispose, à dispenser les formations aux catégories AM, A2, A, B, B1, B96 et BE.
Les autres articles restent inchangés.

.../...

Article 2 : La secrétaire Générale de la préfecture est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs et dont une copie sera adressée à :

- Madame la Déléguée interdépartementale à l'éducation routière,
- Monsieur Didier VUILLOT.

Pour le Préfet
et par délégation,
Le Directeur

Jean-Christophe PICQUET

Voies de Recours :

- recours gracieux auprès de M. le Préfet de l'Indre
- recours hiérarchique auprès de M. le Ministre de l'Intérieur, Délégation à la sécurité routière, sous-direction de l'éducation routière et du permis de conduire, Place Beauvau, 75008 PARIS
- recours contentieux auprès du tribunal administratif de Limoges, 1, cours Vergniaud 87000 LIMOGES ou par voie dématérialisée via l'application télerecours citoyens accessible sur le site www.telerecours.fr.